

WORLDLINE

Société Anonyme

80, quai Voltaire
95870 BEZONS

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2014

Deloitte & Associés

185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International
100, rue de Courcelles
75017 Paris

WORLDLINE

Société Anonyme

80, quai Voltaire
95870 BEZONS

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblée générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Worldline tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme exposé dans la note « Estimations comptables et jugements » de la section 20.1.1.6.2 de l'annexe aux comptes consolidés, la préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la direction, d'émettre des jugements, d'utiliser des estimations et des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur le montant des actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les états financiers, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels en date d'arrêt. Cette note précise que les estimations, hypothèses et jugements, qui pourraient entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable d'actifs et passifs au cours du prochain exercice, portent essentiellement sur les éléments suivants :

Test de dépréciation des goodwill

Les goodwill, dont le montant net figurant au bilan consolidé au 31 décembre 2014 s'établit à 374,8 millions d'euros, ont été soumis à un test de dépréciation par la société, comme décrit dans la note « Goodwill » de la section 20.1.1.6.2 et dans la note 10 de l'annexe aux comptes consolidés. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié de la méthodologie appliquée, ainsi que les données sur lesquelles se fondent les valeurs d'utilité, notamment à revoir les perspectives de rentabilité de chacun des plus petits groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence d'ensemble des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces UGT sous le contrôle de la direction. Nous avons revu les calculs effectués par votre société et vérifié que la note 10 de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.

Frais de développement immobilisés

La note « Immobilisations incorporelles autres que le goodwill » de la section 20.1.1.6.2 expose les principes et méthodes de comptabilisation des frais de développement. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à examiner les modalités de l'inscription à l'actif de ces frais, ainsi que celles retenues pour leur amortissement, et à apprécier les montants capitalisés et l'évaluation des coûts internes de développement reconnus au bilan au regard des plans opérationnels des projets sous-jacents. Nous avons également vérifié que la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

La note « Reconnaissance du chiffre d'affaires » de la section 20.1.1.6.2 de l'annexe aux comptes consolidés expose les méthodes de comptabilisation du chiffre d'affaires. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié de l'information fournie dans la note mentionnée ci-dessus et à vérifier que ces méthodes étaient correctement appliquées. Nos travaux ont également consisté à apprécier le caractère raisonnable des estimations comptables utilisés par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 26 mars 2015

Les Commissaires aux comptes

Deloitte & Associés



Christophe Patrier

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Victor Amselem



Etats financiers consolidés 2014

A.1 Compte de résultat consolidé

(En millions d'euros)	Notes	Exercice 2014	Exercice 2013
Chiffre d'affaires	Note 2	1 149,3	1 135,1
Charges de personnel	Note 3	-474,7	-466,1
Charges opérationnelles	Note 4	-504,3	-505,0
Marge opérationnelle		170,3	164,0
En % du Chiffre d'affaires		14,8%	14,4%
Autres produits et charges opérationnels	Note 5	-19,7	5,9
Résultat opérationnel		150,6	169,9
En % du Chiffre d'affaires		13,1%	15,0%
Coût de l'endettement financier net		-2,2	-3,7
Autres charges financières		-10,4	-15,9
Autres produits financiers		5,2	6,2
Résultat financier	Note 6	-7,4	-13,4
Résultat avant impôt		143,2	156,5
Charge d'impôt	Notes 7-8	-41,0	-36,2
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-1,8	-1,8
RESULTAT NET		100,4	118,5
Dont attribuable aux :			
- propriétaires de la société mère		100,4	118,5

(En euros et en nombre d'actions)

Nombre moyen pondéré d'actions		92 032 482	11 621 805
Résultat net par action – attribuable aux propriétaires de la société mère	Note 9	1,09	10,20
Nombre moyen pondéré dilué d'actions		92 032 482	11 621 805
Résultat net dilué par action - attribuable aux propriétaires de la société mère	Note 9	1,09	10,20

A.2 Etat du résultat global

(En millions d'euros)	Exercice 2014	Exercice 2013
Résultat net de la période	100,4	118,5
Autres éléments du résultat global		
- à reclasser en compte de résultat (recyclable):	4,3	-12,4
Variation de la réserve de conversion	4,3	-12,4
- non reclassés en compte de résultat (non-recyclable):	-10,3	5,7
Gains et pertes actuariels générés sur la période liés aux engagements de retraite	-14,6	7,2
Effet d'impôt sur les éléments non recyclables directement reconnus en capitaux propres	4,3	-1,5
Total autres éléments du résultat global	-6,0	-6,7
Total Résultat global	94,4	111,8
Dont attribuable aux :		
- propriétaires de la société mère	94,4	111,8

A.3 Etats consolidés de la situation financière

(En millions d'euros)	Notes	Exercice 2014	Exercice 2013
ACTIF			
Goodwill	Note 10	374,8	368,9
Immobilisations incorporelles	Note 11	105,0	76,6
Immobilisations corporelles	Note 12	72,6	77,3
Actifs financiers non courants	Note 13	9,0	6,9
Impôts différés actifs	Note 8	57,1	50,2
Total des actifs non courants		618,5	579,9
Clients et comptes rattachés	Note 14	263,8	237,2
Impôts courants		6,8	1,2
Autres actifs courants	Note 15	56,6	56,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 16	215,6	542,0
Total des actifs courants		542,8	836,9
TOTAL DE L'ACTIF		1 161,3	1 416,8

(En millions d'euros)	Notes	Exercice 2014	Exercice 2013
PASSIF			
Capital social		89,6	78,8
Primes		241,6	20,2
Réserves consolidées combinées		224,9	149,8
Ecart de conversion		-27,4	-31,7
Résultat de l'exercice		100,4	118,5
Total capitaux propres		629,1	335,6
Provisions retraites et assimilées	Note 18	83,6	61,4
Provisions non courantes	Note 19	5,7	13,3
Passifs financiers	Note 20	1,9	46,0
Impôts différés passifs	Note 8	9,8	6,9
Autres passifs non courants		0,4	-
Total des passifs non courants		101,4	127,6
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 21	187,3	156,0
Impôts courants		31,7	24,0
Provisions courantes	Note 19	5,3	1,3
Part à moins d'un an des passifs financiers	Note 20	10,6	595,6
Autres passifs courants	Note 22	195,9	176,7
Total des passifs courants		430,8	953,6
TOTAL DU PASSIF		1 161,3	1 416,8

A.4 Tableau de flux de trésorerie consolidé

(En millions d'euros)	Notes	Exercice 2014	Exercice 2013
Résultat avant Impôt		143,2	156,5
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	Note 4	43,6	37,2
Dotations/(Reprises) nettes aux provisions d'exploitation		-1,3	-0,2
Dotations/(Reprises) nettes aux provisions financières		2,0	2,0
Dotations/(Reprises) nettes aux autres provisions opérationnelles		2,1	-2,6
Amortissement de la Relation Clients		3,5	3,5
(Plus)/Moins-values de cessions d'immobilisations		1,7	-18,5
Charges nettes liées aux options de souscription d'actions et assimilées		1,3	1,5
Coût de l'endettement financier net	Note 6	2,2	3,7
Flux nets de trésorerie générés par l'activité avant variation du besoin en fonds de roulement, intérêts financiers et impôts		198,3	183,1
Impôts payés		-34,5	-33,7
Variation du besoin en fonds de roulement		22,8	16,1
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		186,6	165,5
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-68,9	-61,7
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	20,7
Investissements d'exploitation nets		-68,9	-41,0
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		-1,4	-0,4
Encaissements liés aux cessions financières		0,2	0,1
Investissements financiers nets		-1,2	-0,3
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-70,1	-41,3
Augmentation de capital		1,8	2,9
Augmentation de capital souscrite par des actionnaires sans contrôle		246,3	-
Dividendes versés aux actionnaires		-45,1	-
Dettes envers les actionnaires		-11,6	-208,2
Décaissements liés aux acquisitions des participations ne donnant pas le contrôle		-	-1,6
Souscription de nouveaux emprunts	Note 20	0,2	0,3
Nouveaux contrats de location-financement	Note 20	0,2	1,7
Remboursements d'emprunts à long et à moyen terme	Note 20	-71,1	-25,7
Coût de l'endettement financier net payé		-2,2	-3,7
Autres mouvements liés aux opérations de financement		-28,9	-28,6
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		89,6	-262,9
Variation de trésorerie		206,1	-138,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture		2,5	140,9
Variation de trésorerie	Note 16	206,1	-138,7
Incidence des variations de cours de monnaies étrangères sur la trésorerie		-3,0	0,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	Note 16	205,6	2,5

A.5 Variation des capitaux propres consolidés

(En millions d'euros)	Réserves consolidées combinées									
	Nombre d'actions à la clôture (en milliers)	Capital social	Primes	Réserves combinées	Transactions avec Atos	Variations de périmètre externe	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Capitaux propres – attribuable aux propriétaires de la société mère	Capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2013 - Combiné	11 622	78,8	20,2	231,4	25,1	-9,0	-19,3	93,9	421,1	421,1
* Affectation du résultat net de l'exercice précédent				93,9				-93,9		
* Options de souscription d'actions et assimilées				1,5					1,5	1,5
* Variations de périmètre					2,9	-208,2			-208,2	-208,2
* Augmentations de capital				6,5					2,9	2,9
* Effet d'impôt									6,5	6,5
Transactions avec les actionnaires				101,9	2,9	-208,2		-93,9	-197,3	-197,3
* Résultat net de la période								118,5	118,5	118,5
* Autres éléments du résultat global				5,7				-12,4	-6,7	-6,7
Total du résultat global de la période				5,7				118,5	111,8	111,8
Au 31 décembre 2013 - Combiné	11 622	78,8	20,2	339,0	28,0	-217,2	-31,7	118,5	335,6	335,6
Issu de la nomination de la valeur nominale de l'action	104 596									
* Augmentation de capital	15 708	10,8	240,8	118,5					251,6	251,6
* Affectation du résultat net de l'exercice précédent								-118,5		
* Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle			-19,4	-25,7					-45,1	-45,1
* Options de souscription d'actions et assimilées				1,3					1,3	1,3
* Variations de périmètre						-11,6			-11,6	-11,6
* Autres				2,9					2,9	2,9
Transactions avec les actionnaires	120 304	10,8	221,4	97,0		-11,6		-118,5	199,1	199,1
* Résultat net de la période								100,4	100,4	100,4
* Autres éléments du résultat global				-10,3			4,3		-6,0	-6,0
Total du résultat global de la période				-10,3			4,3	100,4	94,4	94,4
Au 31 décembre 2014 - Consolidé	131 926	89,6	241,6	425,7	28,0	-228,8	-27,4	100,4	629,1	629,1

A.6 Annexes aux comptes consolidés

A.6.1 Préambule

Worldline SA, Société Mère du groupe Worldline, est une société anonyme de droit français, dont le siège est situé au 80, quai Voltaire, 95879 Bezons, France. La Société est immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés à Pontoise sous le numéro 378 901 946 RCS Pontoise. Les actions Worldline SA sont cotées sur le marché Euronext Paris, sous le code ISIN FR0011981968 et ne font pas l'objet de cotation sur une autre place de marché. Worldline SA est la seule société cotée du Groupe. La société est dirigée par un conseil d'administration.

Worldline, une filiale d'Atos, est un leader européen et un acteur mondial de référence dans le secteur des paiements et des services transactionnels. Les activités de Worldline sont organisées autour de trois axes : Services commerçants et Terminaux, Mobilité & Services Web Transactionnels et les Traitements de transactions & Logiciels de paiement.

Worldline SA est détenue majoritairement par Atos SE, sa mère ultime, dont les actions sont cotées sur le marché Euronext Paris, sous le code ISIN FR0000051732.

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 25 mars 2015. Ces états financiers consolidés deviendront définitifs après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires prévue en mai 2015.

A.6.2 Base de préparation et principes comptables

Base de préparation des comptes consolidés

Conformément à la réglementation européenne n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés au 31 décembre 2014 ont été établis conformément aux normes comptables internationales, telles qu'approuvées par l'Union Européenne au 31 décembre 2014. Les normes internationales comprennent les « International Financial Reporting Standards » (IFRS) publiées par l'« International Accounting Standards Board » (IASB), les « International Accounting Standards » (IAS), les interprétations du « Standing Interpretations Committee » (SIC) et de l'« International Financial Reporting Interpretations Committee » (IFRIC).

Les principes comptables appliqués par le Groupe sont conformes à ces normes et interprétations qui sont consultables sur : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Au 31 décembre 2014, les normes comptables et interprétations approuvées par l'Union Européenne sont identiques aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'« International Accounting Standards Board » (IASB). Par conséquent, les états financiers du Groupe sont préparés selon les normes IFRS et interprétations telles que publiées par l'IASB.

Les normes, les interprétations et les amendements aux normes en vigueur qui ont été publiés et qui sont d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 sont présentés ci-après :

- IFRS 10 – Etats financiers consolidés ;
- IFRS 11 – Partenariats ;
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ;
- IAS 27 (révisée) – Etats financiers individuels ;
- IAS 28 (révisée) – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ;
- Amendements à divers états IFRS contenus dans les Améliorations Annuelles des IFRS (2009-2011) ;
- Amendements à IFRS 10, 11 et 12 – Dispositions transitoires ;
- IAS 32 (révisée) – Compensation des actifs et passifs financiers
- IAS 36 (révisée) - Informations à fournir – Valeur recouvrable des actifs non financiers
- Amendements à IFRS 10, 12, et IAS 27 – Entités d'investissements ;
- Amendements à IAS 39 – Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture ;

Les normes, interprétations et amendements de normes existantes suivants ne sont pas d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014 :

- IFRIC 21 – Taxes prélevées par une autorité publique.

L'impact de l'adoption de ces nouvelles normes, interprétations et amendements aux normes existantes sur les états financiers du Groupe reste limité.

Les états financiers consolidés ne tiennent pas compte :

- des projets de normes à l'état d'exposé - sondage au niveau de l' « International Accounting Standards Board » (IASB).
- des nouvelles normes, interprétations et amendements aux normes existantes non encore approuvés par l'Union Européenne, notamment :
 - IFRS 9 – Instruments Financiers (remplaçant IAS 39);
 - Améliorations annuelles – cycle 2010-2012 ;
 - Améliorations annuelles – cycle 2011-2013 ;
 - Amendements à IAS 19 – Régimes à prestations définies: contribution des membres du personnel ;
 - IFRS 14 – Comptes de report réglementaires ;
 - Amendements à IFRS 11 – Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune ;
 - Amendements à IAS 16 ET IAS 38 – Clarification sur les méthodes d'amortissement acceptables ;
 - Améliorations annuelles – cycle 2012-2014 ;
 - IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ;

L'impact de ces normes, amendements et interprétations sur les états financiers consolidés est en cours d'évaluation.

Les états financiers consolidés sont présentés dans la devise fonctionnelle du Groupe, en euros. Tous les montants sont présentés en millions d'euros avec une décimale.

Les règles énoncées ci-dessous ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés dans ce rapport.

Base de préparation des comptes combinés historiques de 2013

Les comptes 2013 présentés dans ce document sont basés sur les états financiers combinés tels que publiés dans le document de base.

Contexte

Le Groupe Atos s'est engagé en 2012 dans un projet stratégique de séparation de ses deux métiers principaux dans la perspective d'une introduction en bourse de Worldline en 2014. L'objectif de cette introduction était d'accélérer le développement de Worldline et de lui permettre de jouer un rôle de premier plan dans la consolidation du marché européen des paiements.

Constitution du groupe Worldline

La première étape de ce projet a consisté en 2013 à effectuer un certain nombre d'opérations juridiques :

- Les sociétés regroupant des activités mixtes (Worldline et non Worldline) ont été scindées en deux entités distinctes, via création d'entités nouvelles ou de sociétés existantes, par le biais d'apports partiels d'actifs au Royaume-Uni, en Argentine, en Espagne, en France, en Autriche et en Asie ;
- Les sociétés dont l'activité était rattachée à Worldline et qui n'étaient pas détenues par des sociétés appartenant au Groupe ont été transférées à des holdings Worldline via des opérations d'acquisition ;
- Une société non rattachée à l'activité de Worldline et qui était détenue par une société du périmètre Worldline a été cédée à Atos.

La constitution du nouveau Groupe Worldline a résulté de transferts d'entités ou d'activités au sein du Groupe Atos, sans modification in fine de la détention directe ou indirecte d'Atos. Ces opérations ont constitué des opérations de regroupements entre entités sous contrôle commun. Ce type de regroupement était exclu du champ d'application de la norme IFRS 3 (« Regroupement d'entreprises »). En l'absence d'une norme IFRS s'appliquant spécifiquement à ce type transaction, le Groupe Worldline a choisi de les comptabiliser en utilisant la valeur comptable préexistante (« predecessor value accounting ») dans les états financiers consolidés du Groupe Atos établis conformément aux IFRS.

Méthode de combinaison

En l'absence de prescription des normes IFRS en matière de comptes combinés, le Groupe avait défini des principes et conventions de combinaison présentés dans le document de base, s'inspirant notamment de la section VI du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC 2002-12). La base de préparation présentée dans le Document de Base décrit comment le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne a été appliqué pour l'établissement des comptes combinés historiques.

Dans ce contexte, il se peut que les comptes combinés historiques divergent des comptes consolidés qui auraient été établis si l'opération de constitution de Worldline était intervenue à une date antérieure à celle de sa survenance réelle.

En effet, ces comptes combinés historiques, qui transcrivent une vision historique des opérations de Worldline au sein du Groupe Atos, ne reflètent pas la situation économique consécutive à la scission. Celle-ci est appréhendée dans l'information financière pro forma (voir la section A2 du Document de Base).

Estimations comptables et jugements

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, la Direction émet des jugements et utilise des estimations et des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur le montant des actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les états financiers, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels en date d'arrêt. Les estimations, hypothèses et jugements qui pourraient entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et passifs sont essentiellement liés aux éléments suivants :

Les tests de dépréciation du goodwill

Le goodwill fait l'objet de tests de dépréciation au minimum annuellement, conformément aux principes comptables énoncés ci-après. Les valeurs recouvrables des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) sont déterminées sur la base du calcul de leur valeur d'utilité ou de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les calculs nécessitent l'utilisation d'estimations telles que décrites en Note 10 Goodwill des états financiers.

La reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts liés aux contrats à long terme

Le chiffre d'affaires et les coûts associés, y compris les pertes à terminaison prévues, sont évalués conformément aux principes comptables exposés ci-après. Les coûts totaux prévus des contrats sont fondés sur des hypothèses opérationnelles telles que des prévisions d'activité ou des écarts de coûts qui ont une incidence directe sur le niveau de chiffre d'affaires et les éventuelles pertes à terminaison comptabilisées.

Les frais de développement

Le groupe reconnaît à l'actif les frais de développement qui correspondent à des solutions techniques développées spécifiquement pour des clients ou disponibles pour les clients du groupe. Le critère de reconnaissance de ces actifs requiert un certain jugement et une vision globale des coûts pouvant être capitalisés.

Ces frais de développement sont amortis sur la durée de vie moyenne estimée de l'actif.

Méthode de consolidation

Les filiales sont toutes des entités dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle. Le contrôle se caractérise par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, généralement mais pas systématiquement accompagné de la détention de plus de la moitié des droits de vote. L'existence et les effets des droits de votes potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles, le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes de direction et l'existence de droits de veto sont autant d'éléments pris en compte pour déterminer si le Groupe contrôle une entité. Les filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à partir de la date où ce contrôle cesse d'exister.

Information sectorielle

Selon la norme IFRS 8, les résultats des secteurs opérationnels présentés sont basés sur la présentation du reporting interne qui est régulièrement revu par le principal décideur opérationnel des opérations puis réconcilié au résultat du Groupe. Le principal décideur opérationnel des opérations évalue le résultat ou la perte des secteurs en calculant un résultat opérationnel. Le principal décideur opérationnel des opérations, qui est en charge de l'allocation des ressources et de l'évaluation de la performance des secteurs opérationnels, a été identifié comme étant le Directeur Général qui prend les décisions stratégiques.

Le reporting interne est défini par lignes de services (Services commerçants & Terminaux, Mobilité & Services Web Transactionnels et Traitements de transactions & Logiciels de Paiement). Ces lignes de services ont été désignées par le Groupe comme axes principaux d'analyse par le principal décideur opérationnel des opérations. Par conséquent et selon les obligations de la norme IFRS 8, le Groupe présente les lignes de services comme secteurs opérationnels. Chaque ligne de services est dirigée par un membre dédié du Comité Exécutif.

Les indicateurs du compte de résultat ainsi que les actifs ont été alloués conformément à ces secteurs opérationnels par ligne de services. Pour l'EBO, la partie des coûts relative aux coûts de structure centrale n'a pas été allouée par ligne de service. Les actifs du groupe, les actifs partagés qui ne sont pas alloués par ligne de service se rapportent principalement à l'infrastructure partagée délivrant des prestations mutualisées aux trois lignes de services (cf. Note 2 des états financiers).

Règles de présentation

Les actifs et les passifs courants sont ceux que le Groupe s'attend à réaliser, consommer ou régler durant le cycle d'exploitation normal, lequel peut s'étendre au-delà des douze mois suivant la clôture de l'exercice. Tous les autres actifs et passifs sont non courants. Les actifs et les passifs courants à l'exclusion de la part à court terme des emprunts, des créances financières et des provisions constituent le besoin en fonds de roulement du Groupe.

Conversion des états financiers en monnaie étrangère

Les actifs et les passifs des sociétés situées à l'extérieur de la zone euro sont convertis au taux de change de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis au taux de change moyen de la période. Les écarts de conversion du bilan et du compte de résultat proviennent des variations de taux de change qui sont identifiées comme élément distinct des capitaux propres sous l'intitulé « Ecart de conversion ».

Dans le cadre de l'acquisition d'une société située à l'extérieur de la zone euro, le goodwill et les ajustements de juste valeur sont considérés comme des actifs et des passifs de cette société et convertis en euros au taux de change de clôture.

Le Groupe ne consolide aucune entité exerçant une activité dans une économie hyperinflationniste.

Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en monnaie fonctionnelle au taux de change des jours des transactions. Les gains et les pertes de change résultant du règlement de ces transactions et de la conversion au taux de change de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique « Autres produits et charges financiers », sauf si la comptabilité de couverture est appliquée.

Regroupements d'entreprises et goodwill

Un regroupement d'entreprises peut impliquer l'achat des titres d'une autre entité, l'achat de l'actif net d'une autre société ou l'achat de tout ou partie des éléments d'actifs nets d'une autre entité qui, ensemble, constituent une ou plusieurs activités.

Les contrats de services majeurs avec transfert d'effectifs et d'actifs, qui permettent au Groupe de développer ou d'améliorer de manière significative sa position concurrentielle au sein d'un secteur d'activité ou d'une zone géographique, sont comptabilisés comme des regroupements d'entreprises.

Evaluation des actifs et passifs de sociétés nouvellement acquises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée en échange du contrôle de l'entité acquise se définit comme étant la juste valeur à la date d'acquisition des actifs transférés par le Groupe, des passifs repris par le Groupe à l'égard des anciens propriétaires de l'entité acquise, et des parts de capitaux propres émises par le Groupe.

Les coûts liés à l'acquisition sont exclus de la contrepartie transférée et sont inscrits en charge lorsqu'ils sont encourus.

Lors de la première consolidation, l'ensemble des actifs, passifs et passifs éventuels de la société acquise est estimé à sa juste valeur.

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, des participations ne donnant pas le contrôle et de la juste valeur des participations antérieurement détenues par l'acquéreur dans l'entité acquise sur le montant net des actifs et passifs identifiables repris à date d'acquisition. Si le montant net des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition, après réévaluation, est supérieur à la somme de la contrepartie transférée, des participations ne donnant pas le contrôle et de la juste valeur des participations antérieurement détenues par l'acquéreur dans l'entité acquise, la différence est reconnue immédiatement en produit au compte de résultat.

Le goodwill est alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) pour les besoins des tests de dépréciation. Le goodwill est affecté aux UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et représentent au sein du Groupe le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour des besoins de gestion interne.

Une UGT se définit comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Les UGT correspondent aux lignes de services définies par IFRS 8.

La valeur recouvrable d'une UGT représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur, diminuée des coûts de la vente, et sa valeur d'utilité déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Quand la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur doit être comptabilisée en résultat opérationnel.

Les UGT utilisées pour les besoins des tests de dépréciation ne sont pas plus grandes que les secteurs opérationnels déterminés en accord avec IFRS 8.

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an par comparaison de sa valeur comptable et de sa valeur recouvrable à la date de clôture sur la base des données de décembre

et de projections de flux de trésorerie basées sur les données budgétaires couvrant une période de trois ans. La fréquence du test peut être plus courte si des événements ou circonstances indiquent que la valeur comptable n'est pas recouvrable. De tels événements ou circonstances incluent mais ne se limitent pas à :

- un écart significatif de la performance économique de l'actif en comparaison avec le budget ;
- une dégradation significative de l'environnement économique de l'actif ;
- la perte d'un client majeur ;
- la croissance significative des taux d'intérêt.

Immobilisations incorporelles autres que le goodwill

Les immobilisations incorporelles autres que le goodwill sont principalement constituées de logiciels et de licences d'utilisation acquis directement par le Groupe, de logiciels et de relations clients acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, ainsi que des coûts internes de développement de solutions informatiques.

Aucune immobilisation incorporelle résultant de travaux de recherche (ou d'une phase de recherche sur un projet interne) n'est reconnue. Les dépenses engagées au titre de la recherche (ou dans le cadre de phase de recherche de projet interne) devraient être reconnues en charges lorsqu'elles sont encourues.

Une immobilisation incorporelle résultant de travaux de développement (ou d'une phase de développement sur projet interne) peut être reconnue si et seulement si une entité peut démontrer l'ensemble des éléments suivants :

- la capacité technique à réaliser l'immobilisation incorporelle pour l'utiliser ou la vendre,
- l'intention et la capacité d'achever le développement du logiciel et de l'utiliser ou de le vendre,
- la capacité à utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle,
- la probabilité que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe du fait de cette immobilisation incorporelle,
- la disponibilité de ressources techniques, financières ou autres adéquates à la réalisation de l'immobilisation incorporelle, et
- la capacité de mesurer de manière fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle durant sa phase de développement.

Les frais de développement immobilisés correspondent à des projets d'application spécifique pour des clients ou des solutions technologiques mises à la disposition d'un groupe de clients. Ces projets font l'objet d'une analyse au cas par cas pour s'assurer qu'ils répondent bien aux critères de capitalisation. Ne sont capitalisés que les coûts de développement directement attribuables nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation afin qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par la direction.

Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Elles sont amorties selon la méthode linéaire sur une durée maximale de 7 ans.

Pour la France, les frais de développement activés sont présentés net du Crédit Impôt Recherche (CIR) relatif à ces frais.

Les relations clients sont évaluées selon la méthode dite de l'«excess earnings», qui consiste à effectuer la somme des marges opérationnelles futures attribuables aux contrats, après impôt et rémunération des actifs de support.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement, sur leur durée d'utilité attendue qui en général ne dépasse pas 5 à 7 ans pour les solutions informatiques développées en interne, en marge opérationnelle. Les relations clients et les brevets acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont amortis de façon linéaire sur leur durée d'utilité attendue qui n'excède généralement pas 10 ans. L'amortissement correspondant est comptabilisé en autres charges opérationnelles.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées initialement à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement sur les durées d'utilité attendues suivantes :

- Constructions 20 ans
- Agencements et installations 5 à 10 ans
- Matériel informatique 3 à 5 ans
- Matériel de transport 4 ans
- Matériel et mobilier de bureau 5 à 10 ans

Contrats de location

Les contrats de location d'actifs pour lesquels le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location-financement. Les actifs ainsi loués sont capitalisés au début du contrat à la valeur la plus faible entre leur juste valeur et la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les actifs acquis dans le cadre de contrats de location financement sont amortis sur leur durée d'utilité ou sur la durée du contrat si celle-ci est plus courte.

Le passif correspondant à payer au bailleur est inscrit à l'état consolidé de la situation financière comme dette découlant d'un contrat de location-financement. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement de la dette découlant du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont comptabilisées directement en résultat net à moins qu'elles ne soient directement attribuables à un actif qualifié; dans ce cas, elles sont capitalisées selon la méthode générale utilisée par le Groupe pour la comptabilisation des coûts d'emprunt. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge de façon linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location simple.

Pertes de valeur des actifs autres que le goodwill

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles afin de déterminer s'il existe une quelconque indication que ces actifs aient subi une perte de valeur.

S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, le Groupe évalue la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Si un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé, les actifs de support sont aussi affectés à des unités génératrices de trésorerie prises individuellement; sinon, ils sont affectés au plus petit groupe d'unités génératrices de trésorerie pour lequel un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé.

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée d'utilité indéterminée et celles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par an et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut s'être déprécié.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net, sauf si l'actif connexe est comptabilisé à son montant réévalué; dans ce cas, la perte de valeur est traitée comme une réévaluation négative.

Stocks

Les stocks, essentiellement stocks de terminaux, sont évalués au plus faible de leurs coûts et de leurs valeurs nettes de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré et comprend les coûts d'acquisition des stocks et les frais accessoires.

Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

Prêts et créances clients

En général, les prêts sont classés dans les actifs financiers non courants à l'exception des montants en transit dans le cadre des activités de paiement qui figurent en trésorerie et équivalents de trésorerie pour la valeur nette entre les sommes collectées et celles à reverser aux bénéficiaires. Les prêts et les créances clients sont initialement comptabilisés à leur juste valeur puis, ultérieurement, à leur coût amorti. La valeur nominale représente habituellement la juste valeur initiale des créances clients. Dans le cas d'un paiement différé à plus d'un an, les créances clients sont actualisées si l'effet de cette actualisation est significatif. Le cas échéant, une provision est constituée de manière individuelle pour prendre en compte d'éventuelles difficultés de recouvrement.

Certains contrats de service relèvent du traitement comptable des contrats de location s'ils accordent aux clients un droit d'usage d'un actif en contrepartie de loyers perçus dans le cadre du revenu global du contrat. Le Groupe est alors considéré comme un bailleur à l'égard de ses clients. Dès lors que cette location transfère aux clients les risques et avantages inhérents à la propriété du bien, le Groupe enregistre une créance financière au titre de la location-financement. Cette créance financière est alors classée dans le bilan en « Clients et comptes rattachés » pour la partie qui sera réalisée dans les 12 mois et en « Actifs financiers non courants » pour la partie qui sera réalisée au-delà de 12 mois.

Cession d'actifs financiers

Les cessions d'actifs financiers pour lesquels le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs transférés ne satisfont pas aux critères nécessaires à la décomptabilisation. Une dette est comptabilisée pour la contrepartie financière reçue. Les actifs transférés et la dette financière sont évalués à leur coût amorti.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de dépôts bancaires et des instruments financiers tels que des fonds de marchés monétaires. Ces instruments financiers doivent être convertibles à court terme en liquidités en un montant connu et ne doivent être exposés à aucun risque significatif de perte de valeur. Ils sont détenus afin de faire face aux engagements de trésorerie à court terme et ont une maturité courte, en général 3 mois ou moins à compter de leur date d'acquisition. Certains instruments tels que les dépôts à terme, qui ont dès l'origine une maturité plus longue mais autorisent les retraits anticipés et font l'objet d'une garantie de capital, peuvent également être classés en équivalents de trésorerie dans certaines circonstances. Les fonds de marchés monétaires sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont enregistrées dans le résultat en « Autres produits et charges financiers ».

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur par le résultat.

Retraite et avantages similaires

Les régimes d'avantages sociaux octroyés par le Groupe comportent des plans à cotisations définies et des plans à prestations définies. Les charges liées aux régimes à cotisations définies sont constatées au compte de résultat du Groupe sur la base des cotisations versées ou dues au titre de l'exercice où les services afférents ont été rendus par les bénéficiaires.

L'évaluation des engagements du Groupe au titre des régimes à prestations définies s'effectue sur la base d'une méthode actuarielle unique dite des « unités de crédit projetées ». Cette méthode repose notamment sur une projection des niveaux de retraites futures à verser aux salariés du Groupe, en anticipant les effets de leurs augmentations de salaires futures. Elle repose sur des hypothèses spécifiques, détaillées en Note 18, qui sont périodiquement mises à jour, en liaison étroite avec les actuaires externes utilisés par le Groupe.

Les actifs du régime généralement constitués au sein d'entités légales séparées sont évalués à leur juste valeur, mesurée en date de clôture.

La juste valeur des actifs du régime est déterminée sur la base d'évaluations externes fournies par les dépositaires et gestionnaires de fonds de retraite et sujettes à d'autres vérifications complémentaires lorsque le Groupe le juge nécessaire.

D'un exercice à l'autre, les différences entre d'une part les passifs anticipés et leurs montants réestimés, d'autre part le niveau attendu des actifs dédiés et leur niveau réel, constituent les écarts actuariels, qui sont cumulés au niveau de chaque régime de retraite. Ces écarts peuvent provenir soit de changements d'hypothèses actuarielles, soit d'écarts dits d'expérience qui sont créés par la non-réalisation, au cours de l'exercice, des hypothèses retenues à la fin de l'exercice précédent. Tous les écarts actuariels générés sur la période sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global ».

Le coût des régimes d'avantages sociaux est reconnu dans le résultat opérationnel du Groupe, à l'exception des charges liées à la désactualisation des provisions, nettes des rendements financiers attendus des actifs du régime, qui sont comptabilisées en « Autres produits et charges financiers ».

Provisions

Des provisions sont comptabilisées si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le Groupe a une obligation actuelle (juridique, réglementaire, contractuelle ou implicite) résultant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant peut être estimé de manière fiable.

Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur nette des frais d'émission. Les emprunts sont ultérieurement valorisés à leur coût amorti. Le calcul du Taux d'Intérêt Effectif prend en compte les paiements d'intérêts et l'amortissement des frais d'émission.

Les frais d'émission d'emprunts sont amortis en charges financières sur la durée de vie de l'emprunt. La valeur résiduelle des frais d'émission d'emprunts remboursés par anticipation est comptabilisée en charge de l'exercice au cours duquel le remboursement intervient.

Les découverts bancaires sont enregistrés dans la partie courante des emprunts.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Services

Les activités de services constituent la majeure partie du chiffre d'affaires du Groupe.

Le chiffre d'affaires découlant des activités transactionnelles, notamment dans le domaine des paiements, est reconnu au cours de la période durant laquelle le traitement a été achevé.

Les revenus relatifs aux autres services effectués pour le compte de clients sont reconnus au moment de l'achèvement de la prestation de service.

Le produit des abonnements est comptabilisé linéairement sur la durée du contrat.

Le chiffre d'affaires pour les projets bilatéraux avec des clients sont reconnus au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon le degré d'avancement, lorsque le résultat à terminaison peut être

déterminé de manière fiable. L'avancement est déterminé par comparaison des coûts cumulés engagés, à une date donnée, aux coûts totaux prévus du contrat. Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan sous la rubrique « Clients et comptes rattachés » pour la part des produits à recevoir et en « Autres passifs courants » pour la part des produits constatés d'avance. Lorsque le résultat d'un contrat au forfait ne peut être estimé de façon fiable, le chiffre d'affaires n'est reconnu que dans la limite des coûts du contrat encourus qui seront probablement recouvrables.

Terminaux

Les revenus de la vente de terminaux de paiement installés par le personnel technique de l'entreprise sont reconnus au moment de l'installation. Dans le cas où les terminaux de paiement sont uniquement livrés à un grossiste, les revenus de leur vente ne sont reconnus qu'au moment de la livraison des biens, conformément à l'incoterm convenu.

Les revenus de la location de terminaux aux commerçants sont reconnus linéairement sur la durée du contrat. Une reconnaissance identique des revenus découlant des contrats d'entretien et de maintenance a été appliquée, c'est-à-dire un étalement sur la durée du contrat.

Règles générales sur le chiffre d'affaires

Le Groupe effectue, de manière régulière et dans certaines circonstances particulières, des analyses de rentabilité des contrats de services afin de déterminer si les dernières estimations de chiffres d'affaires, de coûts et d'avancement nécessitent d'être révisées. Si, ces estimations montrent qu'un contrat sera déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée immédiatement couvrant la perte dans son intégralité.

Lorsque le Groupe agit comme un agent entre le client et le fournisseur, le chiffre d'affaires est comptabilisé net des facturations des fournisseurs. Les indicateurs généralement considérés pour déterminer si le Groupe agit ou non comme un agent sont notamment la responsabilité contractuelle vis-à-vis du client, la responsabilité du risque de crédit et du risque de niveau de service et la valeur ajoutée apportée aux prestations ou aux produits du fournisseur.

Le Groupe est amené à signer des contrats de services à éléments multiples, pouvant correspondre à une combinaison de différents services. Le chiffre d'affaires est reconnu de manière séparée pour chacun des éléments lorsqu'ils sont identifiables séparément. Un ensemble de contrats est regroupé et traité comme un seul et unique contrat, lorsque cet ensemble de contrats est négocié comme un marché global, que les contrats sont si étroitement liés qu'ils font, de fait, partie d'un projet unique avec une marge globale et que les contrats sont exécutés simultanément ou à la suite l'un de l'autre, sans interruption.

Marge opérationnelle et Excédent Brut Opérationnel (EBO)

La marge opérationnelle reflète les opérations récurrentes du Groupe et exclut donc les produits et charges opérationnels inhabituels conformément à la recommandation n°2009-R-03 relative à la présentation des états financiers émise par le CNC (Conseil National de la Comptabilité) le 2 juillet 2009.

L'Excédent Brut Opérationnel se base sur la marge opérationnelle minorée des éléments sans impact sur les flux de trésorerie et exclut donc les dotations aux amortissements et dotations nettes aux provisions.

Autres produits et charges opérationnels

Les « Autres produits et charges opérationnels » sont constitués des produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents. Ils sont présentés après la marge opérationnelle.

Les dotations et reprises de provisions pour réorganisation et rationalisation et coûts associés sont classées dans le compte de résultat en fonction de leur nature :

- les réorganisations directement liées aux activités opérationnelles sont classées dans la marge opérationnelle ;
- les réorganisations liées aux regroupements d'entreprises ou considérées comme des plans inhabituels, anormaux et peu fréquents sont classées dans le résultat opérationnel ;
- si un plan de réorganisation est comptabilisé dans le résultat opérationnel, les dépenses de rationalisation et coûts associés sur les locaux et bâtiments, relatives au plan, sont également présentées dans le résultat opérationnel.

Les « Autres produits et charges opérationnels » incluent également les litiges majeurs, les plus et moins-values de cessions non récurrentes sur immobilisations corporelles et incorporelles, les pertes de valeur des actifs non financiers, l'amortissement de la Relation Clients et brevets et tout autre produit ou charge considéré comme inhabituel, anormal, et peu fréquent.

Paiements fondés sur des actions

Des options de souscription d'actions représentant des paiements fondés sur des actions, dénoués en instruments de capitaux propres, sont régulièrement attribuées aux dirigeants et à certains employés. Ces transactions sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution en utilisant le modèle binomial de valorisation des options. Les variations de juste valeur des options après la date d'attribution n'ont aucun impact sur la valorisation initiale. La juste valeur des options est comptabilisée linéairement en «Charges de personnel » pendant la période d'acquisition des droits, en contrepartie des capitaux propres.

Les plans d'actionnariat salarié permettent aux employés de souscrire à des actions du Groupe à un prix incluant une décote. Les actions sont soumises à une période d'incessibilité. La méthode d'évaluation de la charge de ces plans prend en compte :

- le prix d'exercice correspondant à la moyenne des 20 derniers cours d'ouverture de bourse précédant la date d'attribution ;
- la décote octroyée aux salariés ;
- le nombre d'actions gratuites attribuées en fonction des souscriptions individuelles ;
- l'incessibilité des actions attribuées aux salariés pendant une période de restriction dans la mesure où cela affecterait le prix que paierait un intervenant du marché bien informé et consentant pour ces actions ; et
- la date d'attribution des droits qui est la date d'annonce du plan et de ses conditions générales (y compris le prix d'exercice) aux salariés.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts correspond aux impôts exigibles à payer et aux impôts différés. Un impôt différé est calculé sur toutes les différences temporaires entre la base fiscale et la base comptable consolidée des actifs et passifs, selon la méthode du report variable. L'impôt différé est évalué en utilisant le taux d'imposition officiel qui sera en vigueur à la date de clôture de l'exercice où les différences temporaires se résorberont.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés au niveau d'une même entité fiscale lorsqu'elle a le droit de compenser les montants ainsi comptabilisés. Les actifs d'impôts différés correspondant aux différences temporaires et aux pertes fiscales reportables sont comptabilisés lorsqu'ils sont considérés comme étant recouvrables pendant leur période de validité, en tenant compte d'informations historiques et prévisionnelles.

Les impôts différés passifs sur les différences temporaires liées au goodwill sont comptabilisés dans la mesure où les différences temporaires ne résultent pas de la comptabilisation initiale du goodwill.

Les impôts différés actifs sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par an à la clôture, sur la base des données à fin décembre, des données budgétaires et des données issues des tests de dépréciation.

Résultat par action

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat net (attribuable aux propriétaires de la Société Mère) par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Les actions propres ne sont pas prises en compte pour le calcul du résultat par action de base ou dilué.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net (attribuable aux propriétaires de la Société Mère), ajusté du coût financier (net d'impôt) des instruments de dette dilutifs éventuels, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, majoré du nombre moyen d'actions qui, selon la méthode du rachat d'actions, auraient été émises si des instruments dilutifs éventuels avaient été convertis.

Le résultat net dilué par action est égal au résultat net par action dans la mesure où aucun instrument dilutif n'a été émis par Worldline.

Transaction avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées incluent en particulier les transactions avec :

- Les principaux dirigeants du Groupe - définis comme étant les personnes en charge de la planification, de la direction et du contrôle des activités du Groupe, y compris les membres du Conseil d'Administration, le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint - ainsi que les membres proches de leur famille ;
- Les entités qui remplissent une des conditions suivantes :
 - Les entités qui sont contrôlées ou détenues conjointement par l'un des dirigeants du Groupe ;
 - Les entités qui sont contrôlées par le Groupe ;
 - Les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ;
 - Les entités qui offrent un régime d'avantages postérieurs à l'emploi au profit des employés du Groupe.

A.6.3 Notes aux comptes consolidés

Note 1 Evènements significatifs de l'année

Dans le cadre de son introduction initiale en bourse, Worldline a émis 15 548 780 nouvelles actions le 27 juin 2014 à 16,4 euros par action générant un produit net des coûts de transaction de 249,6 millions d'euros.

Impact sur les états financiers et le tableau de flux de trésorerie

(En millions d'euros)	Capitaux propres	Tableau de flux de trésorerie
Produit brut de l'augmentation de capital	255,0	255,0
Coûts de transaction liés à l'introduction en bourse	-8,8	-8,8
Effets d'impôts des coûts de transaction liés à l'introduction en bourse	3,3	-
Total	249,6	246,2

Note 2 Information sectorielle par ligne de service

Pour l'exercice fiscal 2013, la présentation sectorielle au titre de l'IFRS 8 était basée sur un reporting interne organisé par zone géographique.

A compter du 1er janvier 2014, le principal décideur opérationnel a revu un reporting interne organisé sur la base de la nouvelle organisation par ligne de services mise en place suite aux opérations de Réorganisations Préalables. En conséquence, la présentation sectorielle dans le cadre d'IFRS 8 a été modifiée à partir du 1er trimestre 2014 pour suivre cette approche par ligne de services.

Le principal décideur opérationnel évalue le résultat ou la perte des segments opérationnels en calculant un résultat opérationnel. Le principal décideur opérationnel, qui est responsable de l'allocation des ressources et de l'évaluation de la performance des segments opérationnels, a été identifié comme étant le Directeur Général qui prend les décisions stratégiques.

Le principal décideur opérationnel a réorganisé les segments opérationnels de la manière suivante :

Segments opérationnels	Zones géographiques
Services Commerçants & Terminaux	Belgique, France, Allemagne, Inde, Luxembourg, Espagne, Pays-Bas et Royaume-Uni.
Traitement de transactions & logiciel de paiement	Belgique, Chine, France, Allemagne, Hong Kong, Inde, Indonésie, Malaisie, Singapour, Espagne, Taiwan et Pays-Bas.
Mobilité & Services Web Transactionnels	Argentine, Autriche, Belgique, Chili, France, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni.

Les transferts et les transactions entre les différents segments sont effectués aux conditions commerciales normales qui s'appliqueraient également pour les tierces parties non liées.

Aucun contrat ne génère plus de 10% du chiffre d'affaires du Groupe.

L'information relative aux segments opérationnels pour la période est la suivante :

(En millions d'euros)	Services Commerçants & Terminaux	Traitement de transactions & logiciel de paiement	Mobilité & Services Web Transactionnels	Total Groupe
Exercice clos le 31 décembre 2014				
Chiffre d'affaires par ligne de services	373,8	396,1	379,4	1.149,3
% du chiffre d'affaires	32,5%	34,5%	33,0%	100,0%
Exercice clos le 31 décembre 2013				
Chiffre d'affaires par ligne de services	364,6	391,7	378,8	1.135,1
% du chiffre d'affaires	32,1%	34,5%	33,4%	100,0%

(En millions d'euros)	Services Commerçants & Terminaux	Traitement de transactions & logiciel de paiement	Mobilité & Services Web Transactionnels	Structure centrale	Total Groupe
Exercice clos le 31 décembre 2014					
Excédent Brut Opérationnel (EBO) par ligne de services	80,8	99,6	51,9	(17,2)	215,1
% du chiffre d'affaires	21,6%	25,2%	13,7%	-1,5%	18,7%
Exercice clos le 31 décembre 2013					
Excédent Brut Opérationnel (EBO) par ligne de services	78,9	88,9	53,6	(18,2)	203,2
% du chiffre d'affaires	21,6%	22,7%	14,1%	-1,6%	17,9%

L'Excédent Brut Opérationnel (EBO) représente la performance opérationnelle sous-jacente des activités courantes et est déterminé de la manière suivante:

(En millions d'euros)	Exercice 2014	Exercice 2013
Marge opérationnelle	170,3	164,0
+ Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	43,6	37,2
+ Valeur nette des immobilisations cédées/mises au rebut	1,2	0,7
+ Charge d'option de souscription d'actions	1,3	1,5
+/- Dotations/(Reprises) nettes aux provisions pour retraite	2,0	2,7
+/- Dotations/(Reprises) nettes aux provisions	-3,3	-2,9
EBO	215,1	203,2

Les actifs détaillés ci-dessus par ligne de services sont réconciliés avec le total actif comme suit :

	Services Commerçants & Terminaux	Traitement de transactions & logiciel de paiement	Mobilité & Services Web Transactio nnels	Partagés (non alloués) *	Total Groupe
Exercice clos le 31 décembre 2014					
Total des Immobilisations par ligne de service	278,0	147,7	51,8	74,9	552,4
Goodwill	219,3	129,3	26,2	-	374,8
% du goodwill groupe	58,5%	34,5%	7,0%		
Immobilisations incorporelles	50,6	17,8	15,0	21,6	105,0
Immobilisations corporelles	8,1	0,6	10,6	53,3	72,6

(*) Une partie des immobilisations incorporelles et corporelles n'est pas imputable directement à une ligne de service car ce sont des éléments d'actifs mutualisés et partagés entre les trois lignes de services.

Note 3 Charges de personnel

(En millions d'euros)	Exercice 2014	% du chiffre d'affaires	Exercice 2013	% du chiffre d'affaires
Salaires & Charges sociales	-464,0	40,4%	-452,5	39,9%
Taxes, formation, intéressement et participation	-7,7	0,7%	-9,4	0,8%
Charges relatives à des paiements fondés sur des actions	-1,3	0,1%	-1,5	0,1%
(Dotations) / Reprises nettes aux provisions pour charges de personnel	0,3	0,0%	-	-
Différence entre les contributions payées et la charge nette liée aux engagements de retraite	-2,0	0,2%	-2,7	0,2%
Total	-474,7	41,3%	-466,1	41,1%

Paiements fondés sur des actions

La charge de 1,3 million d'euros (contre 1,5 million d'euros en 2013) enregistrée en marge opérationnelle au titre des paiements fondés sur des actions est composée de :

- 0,2 million d'euros lié aux actions gratuites relatives au plan d'actionnariat salarial Worldline « Boost » mis en place cette année ;
- 1,1 million d'euros liés au plan de stock-options 2014 ainsi que du précédent plan d'actions gratuites Atos.

Nouveau plan de Stock-options – 3 septembre 2014

Le 3 septembre 2014, le groupe a attribué des stock-options pour un total de 1 527 220 options (dont 574 730 options relatives à un plan étranger). A la date d'attribution, le prix de l'action était de 15,60 euros. Le prix d'exercice est fixé à 17,22 euros.

Note 4 Charges opérationnelles autres que charges de personnel

(En millions d'euros)	Exercice 2014	% du chiffre d'affaires	Exercice 2013	% du chiffre d'affaires
Sous-traitance - Direct	-222,8	19,4%	-188,1	16,6%
Achats de logiciels et de matériels informatiques	-38,9	3,4%	-46,4	4,1%
Coûts de maintenance	-28,5	2,5%	-26,1	2,3%
Charges locatives	-50,1	4,4%	-51,2	4,5%
Télécommunications	-50,3	4,4%	-53,6	4,7%
Transports et déplacements	-10,5	0,9%	-10,2	0,9%
Véhicules d'entreprise	-9,6	0,8%	-9,3	0,8%
Honoraires	-28,3	2,5%	-23,9	2,1%
Impôts et taxes, autres que l'impôt sur les sociétés	-13,0	1,1%	-11,7	1,0%
Autres charges	-52,2	4,5%	-76,4	6,7%
Sous-total charges	-504,2	43,9%	-496,9	43,8%
Amortissements des immobilisations (Dotations) / Reprises nettes aux provisions	-43,6	3,8%	-37,2	3,3%
Plus et moins-values d'immobilisations cédées	3,1	-0,3%	2,9	-0,3%
Pertes sur créances irrécouvrables	-1,1	0,1%	-0,7	0,1%
Production immobilisée	-4,8	0,4%	-3,5	0,3%
	46,3	-4,0%	30,4	-2,7%
Sous-total autres charges	-0,1	0,0%	-8,1	0,7%
Total	-504,3	43,9%	-505,0	44,5%

Note 5 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents.

(En millions d'euros)	Exercice 2014	Exercice 2013
Réorganisation des effectifs	-3,4	-3,7
Rationalisation et frais associés	-8,7	-0,8
Coûts d'intégration et d'acquisition	-0,5	-1,6
Amortissement de la Relation Clients et des brevets	-3,5	-3,5
Autres	-3,6	15,5
Total	-19,7	5,9

Les 3,4 millions d'euros de coûts de réorganisation des effectifs sont principalement liés à la mise en place de la nouvelle organisation du Groupe.

Les 8,7 millions d'euros de coûts de rationalisation et frais associés comprennent notamment 5,5 millions d'euros de charges externes pour la mise en place du programme TEAM, 0,7 million d'euros lié à la fermeture de bureaux en France et en Belgique et 1,2 million d'euros liés au projet commun de transformation d'Atos et de Worldline.

Les coûts d'intégration et d'acquisition sont principalement liés à l'intégration des infrastructures et l'homogénéisation des systèmes informatiques en 2014.

Les 3,5 millions d'euros d'amortissement de la Relation Clients et des brevets correspondent à la partie du prix d'acquisition allouée à la valorisation de la relation clients et du carnet de commandes apportés par Banksys et Siemens IT Solutions & Services.

Les autres éléments s'élèvent à 3,6 millions d'euros. Ils incluent notamment des coûts internes et

externes liés à la préparation de l'introduction en bourse et des coûts résiduels liés aux opérations de filialisation (1,7 million d'euros). Par ailleurs, 1,2 million d'euros concerne des coûts non récurrents préalables aux opérations de réorganisation ayant donné le périmètre actuel de Worldline.

En 2013, les autres produits et charges opérationnels incluaient une plus-value de 19,0 millions d'euros résultant de la cession d'actifs et la cession bail d'un centre de données en Belgique.

Note 6 Résultat financier

Le résultat financier du Groupe s'est soldé par une charge de 7,4 millions d'euros sur l'exercice (contre une charge nette de 13,4 millions d'euros en 2013) et a résulté des éléments suivants. Il est composé :

- d'un coût de l'endettement financier net de 2,2 millions d'euros ; et
- des charges financières non opérationnelles de 5,2 millions d'euros.

Le coût de l'endettement financier net s'est élevé à 2,2 millions d'euros en baisse de 1,5 million d'euros par rapport à l'exercice 2013. Ce coût comprend :

- 3,8 millions d'euros de coûts sur l'endettement brut correspondant à un taux moyen annualisé de 0,88% ;
- 1,6 million d'euros de rémunération sur la trésorerie brute représentant un taux moyen annualisé de 0,36%.

Autres produits et charges financières

(En millions d'euros)	Exercice 2014	Exercice 2013
Gains/(pertes) de change et couvertures liées	-2,3	-1,4
Autres produits/(charges) financiers	-2,9	-8,3
Total autres produits/(charges) financiers	-5,2	-9,7
Dont :		
- autres charges financières	-10,4	-15,9
- autres produits financiers	5,2	6,2

Les coûts financiers non opérationnels se sont élevés à 5,2 millions d'euros (contre 9,7 millions d'euros en 2013) et étaient principalement composés de pertes nettes de change pour 2,3 millions d'euros ainsi que des coûts financiers des pensions pour 2,2 millions d'euros. Ces coûts représentent la différence entre les coûts de désactualisation des obligations des régimes à prestations définies et les rendements notionnels générés par les actifs financiers des régimes faisant l'objet de préfinancements.

Les autres produits et charges financières en 2013 étaient essentiellement composés de la remontée du résultat transféré dans le cadre de l'accord d'intégration fiscale antérieur aux opérations de réorganisation de la filiale allemande du groupe à sa société mère Atos. Le montant de ce transfert s'élevait à 5,4 millions d'euros en 2013.

Note 7 Charges d'impôts

Impôts courants et différés

(En millions d'euros)	Exercice 2014	Exercice 2013
Impôts courants	-40,0	-46,9
Impôts différés	-1,0	10,7
Total	-41,0	-36,2

Taux effectif d'impôt

La différence entre le taux courant d'imposition en France et le taux effectif d'impôt se décompose de la manière suivante :

(En millions d'euros)	Exercice 2014	Exercice 2013
Résultat net avant impôt	143,2	156,5
Taux courant d'imposition français	38,0%	38,0%
Impôt théorique au taux courant français	-54,4	-59,5
Effet des différences permanentes	7,9	2,3
Ecart de taux sur sociétés étrangères	7,9	8,5
Effet des actifs d'impôt non reconnus	-0,6	16,1
Effet des changements de taux sur les impôts différés	-0,2	-3,3
Retenues à la source	-0,6	-0,2
CVAE nette d'impôt	-2,9	-2,8
Crédits d'impôt français	1,7	1,2
Autres	0,2	1,5
Charge d'impôt du Groupe	-41,0	-36,2
Taux effectif d'impôt	28,6%	23,1%
<i>Taux effectif d'impôt hors CVAE</i>	<i>26,6%</i>	<i>21,0%</i>

Le taux effectif d'impôt du Groupe 2014 a été de 28,6% incluant la CVAE pour un montant de 2,9 millions d'euros.

En 2013, le taux effectif d'impôt du Groupe de 23,1% était principalement expliqué par l'effet de la reconnaissance des déficits de l'Allemagne (10,2 millions d'euros) et de l'Espagne (3,2 millions d'euros).

Note 8 Impôts différés

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Impôts différés actifs	57,1	50,2
Impôts différés passifs	9,8	6,9
Total impôts différés	47,3	43,3

Décomposition des actifs et passifs d'impôts différés par nature

(En millions d'euros)	Déficits fiscaux reportables	Relations contractuelles	Immobilisations	Retraites	Autres	Total
Au 31 décembre 2012	2,6	-5,2	24,5	12,7	2,1	36,7
Résultat de l'exercice	12,7	1,1	-5,1	3,6	-1,5	10,8
Variation du périmètre	-	-	-	0,2	0,6	0,8
Capitaux propres	-0,3	-	-	-1,5	-	-1,8
Reclassements	-0,3	-	-	-	-	-0,3
Différences de change	-0,2	0,1	-0,7	-0,2	-1,9	-2,9
Au 31 décembre 2013	14,5	-4,0	18,7	14,8	-0,7	43,3
Résultat de l'exercice	1,0	1,1	0,9	1,0	-5,0	-1,0
Capitaux propres	-	-	-	4,3	-0,2	4,1
Reclassements	-0,2	-0,1	-5,8	-0,1	6,4	0,2
Différences de change	-	-	0,5	-	0,2	0,7
Au 31 décembre 2014	15,3	-3,0	14,3	20,0	0,7	47,3

Echéancier des déficits fiscaux reportables (en base)

(En millions d'euros)	Exercice 2014			Exercice 2013		
	Reconnus	Non reconnus	Total	Reconnus	Non reconnus	Total
Déficits fiscaux reportables à plus de 5 ans	5,1	18,7	23,8	10,5	11,6	22,1
Déficits fiscaux reportables ayant une échéance	5,1	18,7	23,8	10,5	11,6	22,1
Déficits fiscaux reportables indéfiniment	50,2	1,7	51,9	36,9	11,2	48,1
Total des déficits fiscaux reportables	55,3	20,4	75,7	47,4	22,8	70,2

Les pays disposant des déficits fiscaux reportables les plus importants sont l'Allemagne (32,4 millions d'euros), le Royaume-Uni (13,9 millions d'euros), l'Espagne (17,7 millions d'euros) et l'Inde (5,1 millions d'euros).

Actifs d'impôts différés non reconnus par le Groupe

(En millions d'euros)	Exercice 2014	Exercice 2013
Déficits fiscaux reportables	6,0	6,8
Différences temporaires	1,1	1,2
Total	7,1	8,0

Note 9 Résultat net par action

Le résultat de base et le résultat dilué par action sont présentés dans le tableau ci-dessous. Les potentiels instruments dilutifs incluant les stock-options, n'engendrent pas de retraitement sur le résultat net utilisé pour le calcul de résultat net par action dilué.

Le nombre moyen d'options de souscription d'actions non exercées en 2014 s'élève à 509 073 options, n'ayant aucun effet dilutif sur le revenu par action.

(En millions d'euros et en unités)	Exercice 2014	Exercice 2013
Résultat net – attribuable aux propriétaires de la société mère [a]	100,4	118,5
Impact des instruments dilutifs	-	-
Résultat net retraité des instruments dilutifs - attribuable aux propriétaires de la société mère [b]	100,4	118,5
Nombre moyen d'actions en circulation [c]	92 032 482	11 621 805
Impact des instruments dilutifs [d]	-	-
Nombre moyen dilué d'actions [e]=[c]+[d]	92 032 482	11 621 805
Résultat net par action en euros [a]/[c]	1,09	10,20
Résultat net par action dilué en euros [b]/[e]	1,09	10,20

Note 10 Goodwill

(En millions d'euros)	31 décembre 2013	Cessions Dépréciations	Regroupement d'entreprises	Variations de change	31 décembre 2014
Valeur brute	369,5	-	-	5,9	375,4
Perte de valeur	-0,6	-	-	-	-0,6
Valeur nette	368,9	-	-	5,9	374,8

(En millions d'euros)	31 décembre 2012	Cessions Dépréciations	Regroupement d'entreprises	Variations de change	31 décembre 2013
Valeur brute	378,4	-	-	-8,9	369,5
Perte de valeur	-0,7	-	-	0,1	-0,6
Valeur nette	377,7	-	-	-8,8	368,9

Le goodwill est alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), elles-mêmes regroupées dans l'un des secteurs opérationnels présentés dans la note 2 Information sectorielle.

La répartition de la valeur nette comptable des goodwill par UGT est présentée dans le tableau ci-dessous :

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	31 December 2013
Services Commerçants & Terminaux	219,3	217,0
Traitement de transactions & logiciel de paiement	129,3	125,7
Mobilité & Services Web Transactionnels	26,2	26,2
Total	374,8	368,9

Le montant recouvrable d'une UGT est calculé sur la base du calcul de sa valeur d'utilité. Ce calcul utilise des projections de flux de trésorerie établies à partir de budgets triennaux approuvés par la direction. Ils prennent également en compte les hypothèses suivantes :

- Les flux de trésorerie au-delà de la période budgétée de trois ans sont déterminés avec une hypothèse de taux de croissance perpétuelle de 2,5%. Bien que supérieur aux taux de croissance long terme moyens des lignes de services sur lesquelles le Groupe opère, ce taux reflète les perspectives propres au secteur des paiements, et ;
- Les taux d'actualisation à appliquer à chaque UGT sont déterminés en fonction du coût moyen pondéré du capital du Groupe puis ajustés afin de prendre en compte les taux spécifiques d'impôts. Le Groupe a décidé que le coût moyen pondéré du capital serait déterminé avec une prime de risque de marché fixée à 6,25%, afin de refléter les hypothèses long terme retenues pour le test de dépréciation du goodwill.

Le taux d'actualisation de 8,8% est appliqué à toutes les UGT (Services commerçants & Terminaux, Mobilité & Services Web Transactionnels et Traitements de transactions & Logiciels de Paiements)

Sur la base des tests de dépréciation réalisés en fin d'année, aucune perte de valeur n'a été identifiée au 31 décembre 2014.

Une analyse a été menée pour mesurer la sensibilité du calcul aux changements des paramètres clés utilisés (taux de marge opérationnelle, taux d'actualisation et taux de croissance perpétuelle). Les hypothèses envisagées ont consisté à faire varier de plus ou moins 50 points de base chacun des paramètres.

Cette analyse n'a pas mis en évidence l'existence de risque au sein des UGT du Groupe.

Note 11 Immobilisations incorporelles

(En millions d'euros)	Logiciels et licences d'utilisation	Relations clients / brevets	Autres immo- bilisations	Total
Valeur brute				
Au 1^{er} janvier 2014	114,0	31,5	24,3	169,8
Acquisitions	2,2	-	-	2,2
Coûts de développement capitalisés	46,3	-	-	46,3
Cessions	-	-	-0,4	-0,4
Différences de change	0,1	-0,1	1,2	1,2
Autres	0,3	-	0,8	1,1
Au 31 décembre 2014	162,9	31,4	25,9	220,2
Amortissements cumulés				
Au 1^{er} janvier 2014	-59,0	-18,7	-15,5	-93,2
Amortissements de l'exercice	-14,2	-3,5	-3,5	-21,2
Sorties de périmètre	-	-	0,2	0,2
Différences de change	-0,1	-	-0,6	-0,7
Autres	-0,3	-	-	-0,3
Au 31 décembre 2014	-73,6	-22,2	-19,4	-115,2
Valeur nette				
Au 1^{er} janvier 2014	55,0	12,8	8,8	76,6
Au 31 décembre 2014	89,3	9,2	6,5	105,0

(En millions d'euros)	Logiciels et licences d'utilisation	Relations clients / brevets	Autres immo- bilisations	Total
Valeur brute				
Au 1^{er} janvier 2013	83,8	32,1	15,3	131,2
Acquisitions	2,6	-	-	2,6
Coûts de développement capitalisés	30,4	-	-	30,4
Cessions	-2,7	-	-0,1	-2,8
Différences de change	-0,5	-0,6	0,0	-1,1
Autres	0,4	-	9,1	9,5
Au 31 décembre 2013	114,0	31,5	24,3	169,8
Amortissements cumulés				
Au 1^{er} janvier 2013	-50,0	-15,4	-12,6	-78,0
Amortissements de l'exercice	-8,7	-3,5	-1,2	-13,4
Sorties de périmètre	2,7	-	-	2,7
Différences de change	0,4	0,2	0,1	0,7
Autres	-3,4	-	-1,8	-5,2
Au 31 décembre 2013	-59,0	-18,7	-15,5	-93,2
Valeur nette				
Au 1^{er} janvier 2013	33,8	16,7	2,7	53,2
Au 31 décembre 2013	55,0	12,8	8,8	76,6

Note 12 Immobilisations corporelles

(En millions d'euros)	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autres immo- bilisations	Total
Valeur brute				
Au 1^{er} janvier 2014	61,3	184,4	35,4	281,1
Acquisitions	2,9	17,3	3,8	24,0
Cessions	-1,4	-3,1	-0,7	-5,2
Différences de change	0,1	1,8	-0,2	1,7
Autres	0,1	13,1	-8,6	4,6
Au 31 décembre 2014	63,0	213,5	29,7	306,2
Amortissements cumulés				
Au 1^{er} janvier 2014	-30,2	-154,8	-18,8	-203,8
Amortissements de l'exercice	-5,3	-19,6	-1,8	-26,7
Sorties de périmètre	1,0	3,1	0,7	4,8
Différences de change	-0,1	-1,4	-0,3	-1,8
Autres	-	-10,3	4,2	-6,1
Au 31 décembre 2014	-34,6	-183,0	-16,0	-233,6
Valeur nette				
Au 1^{er} janvier 2014	31,1	29,6	16,6	77,3
Au 31 décembre 2014	28,4	30,5	13,7	72,6

(En millions d'euros)	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autres immo- bilisations	Total
Valeur brute				
Au 1^{er} janvier 2013	63,7	184,6	47,0	295,3
Acquisitions	3,3	14,2	8,6	26,1
Cessions	-2,4	-11,0	-3,5	-16,9
Différences de change	-0,1	-1,9	-3,2	-5,2
Autres	-3,2	-1,5	-13,5	-18,2
Au 31 décembre 2013	61,3	184,4	35,4	281,1
Amortissements cumulés				
Au 1^{er} janvier 2013	-30,8	-152,2	-25,2	-208,2
Amortissements de l'exercice	-5,7	-18,8	-4,5	-29,0
Sorties de périmètre	0,7	10,6	3,6	14,9
Différences de change	-	1,4	1,4	2,8
Pertes de valeur	1,1	-	0,5	1,6
Autres	4,5	4,2	5,4	14,1
Au 31 décembre 2013	-30,2	-154,8	-18,8	-203,8
Valeur nette				
Au 1^{er} janvier 2013	32,9	32,4	21,8	87,1
Au 31 décembre 2013	31,1	29,6	16,6	77,3

Les immobilisations corporelles du Groupe Worldline incluent principalement les équipements informatiques utilisés dans les centres de production, et plus particulièrement au sein des centres de traitement. D'autre part, la politique de Worldline est de louer ses locaux. Par conséquent, le poste «Terrains et constructions» est essentiellement composé des infrastructures techniques des centres de traitements.

Note 13 Actifs financiers non courants

(In € million)		31 décembre 2014	31 December 2013
Actifs de régime de retraite	Note 18	3,1	-
Titres mis en équivalence & titres non consolidés		2,5	2,3
Autres (*)		3,4	4,6
Total		9,0	6,9

(*) Le poste "Autres" inclus les prêts, les dépôts et les garanties.

Note 14 Clients et comptes rattachés

(En millions d'euros)		31 décembre 2014	31 décembre 2013
Valeur brute		268,3	241,7
Coûts de transition		-	0,4
Provisions pour créances douteuses		-4,5	-4,9
Valeur nette de l'actif		263,8	237,2
Avances et acomptes reçus		-12,5	-9,8
Produits constatés d'avance et clients créditeurs		-32,3	-37,0
Créances clients nettes		219,0	190,4
Ratio clients en jours de chiffre d'affaires (DSO)		52	47

Au-delà d'un retard de paiement supérieur à 60 jours, le Groupe analyse au cas par cas lors d'une revue trimestrielle des en-cours, le besoin de constater une perte de valeur dans les comptes.

Balance âgée des clients

(En millions d'euros)		31 décembre 2014	31 décembre 2013
Dépassement du délai de règlement entre 0 et 30 jours		10,4	8,9
Dépassement du délai de règlement entre 30 et 60 jours		3,7	4,8
Dépassement du délai de règlement supérieur à 60 jours		4,2	6,3
Total		18,3	20,0

Variation des provisions pour créances douteuses

(En millions d'euros)		31 décembre 2014	31 décembre 2013
Situation en début de période		-4,9	-4,8
Provisions sur créances douteuses		-3,7	-3,5
Pertes sur créances irrécouvrables		4,8	3,5
Reprises de provisions		-1,1	-0,3
Autres (*)		0,5	0,2
Situation en fin de période		-4,5	-4,9

(*) Reclassements et écarts de change.

Note 15 Autres actifs courants

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Stocks	12,5	11,0
Etat - Créances de TVA	21,1	15,2
Charges constatées d'avance	11,6	12,0
Autres créances et actifs courants	9,9	16,4
Acomptes reçus	1,5	1,9
Total	56,6	56,5

Note 16 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Disponibilités et dépôts bancaires à vue	212,8	125,6
Comptes courants avec les entités Atos à l'actif	0,3	416,4
Fonds de marché monétaire	2,5	-
Total trésorerie et équivalents de trésorerie active	215,6	542,0
Découverts et cash pooling	-3,6	-134,7
Comptes courants avec les entités Atos au passif	-6,4	-404,8
Total trésorerie passive	-10,0	-539,5
Total trésorerie et équivalents de trésorerie nets	205,6	2,5

En fonction des conditions de marché et des prévisions de flux de trésorerie à court terme, le Groupe peut à tout moment investir dans des fonds de marché monétaire ou dans des comptes bancaires rémunérés ayant une maturité inférieure à trois mois.

Note 17 Capitaux propres

Augmentation de capital

Conformément à la décision prise par Atos SE en date du 23 avril 2014, la valeur nominale des actions de Worldline SA est passée de 6,80 euros à 0,68 euro. Par conséquent, 104 596 245 nouvelles actions ont été créées.

Par la suite, dans le cadre de son introduction en bourse, une augmentation de capital a été approuvée par le conseil d'administration de Worldline en date du 26 juin 2014. 15 548 780 nouvelles actions ont été émises pour une valeur nominale de 0,68 euro.

Lors de l'introduction en bourse, le prix par action a été fixé à 16,40 euros, générant un montant brut de 255,0 millions d'euros.

L'impact net de l'introduction en bourse sur les capitaux propres s'est élevé à 249,6 millions d'euros, incluant 8,8 millions de coûts liés à la transaction ainsi que le gain fiscal attaché pour 3,3 millions d'euros.

Enfin, dans le cadre du plan d'actionnariat salarial « Boost » 159 758 actions ont été créées le 29 décembre 2014.

Au 31 décembre 2014, le capital social de Worldline SA est composé de 131 926 588 actions ayant une valeur nominale unitaire de 0,68 euro.

Dividendes payés aux actionnaires

Au cours du premier semestre 2014, Worldline SA a payé 45,1 millions d'euros au titre de dividendes à son actionnaire unique Atos SE.

Note 18 Engagements de retraite

Les engagements de retraite et assimilés ont donné lieu, au 31 décembre 2014, à une provision nette de 80,5 millions d'euros au bilan de Worldline. La provision s'élevait à 61,4 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Les engagements de Worldline se situent principalement au Royaume Uni (34%), en Allemagne (26%), en Belgique (24%) et en France (15%).

Caractéristiques des principaux plans et risques associés

Au Royaume-Uni, les engagements proviennent d'anciens plans à prestations définies, qui ont été fermés aux nouveaux entrants. Ces régimes sont basés sur le salaire de fin de carrière et sont soumis aux exigences de solvabilité prévalant au Royaume-Uni, calculées par un actuaire indépendant sur la base d'un taux d'actualisation reflétant le rendement attendu des actifs des régimes. Les plans sont gouvernés par un conseil d'administration indépendant qui comprend des administrateurs désignés par l'employeur et par les bénéficiaires. En cas de déficit, les périodes de comblement sont décidées entre les administrateurs indépendants des fonds de pension et les sociétés contributrices et peuvent aller jusqu'à 20 ans lorsque des sûretés adéquates sont mis en place par les sociétés contributrices. Le principal régime de Worldline au Royaume-Uni n'ayant que des bénéficiaires actifs, la stratégie d'investissement cible privilégie les actifs de rendement et se compose à 65% d'actions et pour le reste d'obligations d'Etat ou privées, d'immobilier ou de participations dans des projets d'infrastructure.

Ces régimes n'exposent pas Worldline à des risques particuliers au-delà des risques traditionnels liés aux régimes à prestations définies, qui incluent notamment les risques d'augmentation de l'inflation, de la longévité, ou encore la baisse des taux d'actualisation ou des rendements financiers.

En Belgique, la majorité des engagements proviennent d'un régime à prestations définies fermé aux nouveaux entrants. Le régime est soumis aux règles de solvabilité locales qui reposent sur un taux d'actualisation de 6% et une table de mortalité officielle. En cas de déficit, un comblement doit intervenir immédiatement. Le régime est assuré auprès d'une compagnie d'assurance spécialisée, qui détermine la stratégie d'investissement.

Ce régime n'expose pas le Groupe à des risques particuliers au-delà des risques traditionnels liés aux régimes à prestations définies, qui incluent notamment les risques d'augmentation de l'inflation, de la longévité, ou encore la baisse des taux d'actualisation ou des rendements financiers.

En Allemagne, la majorité des engagements proviennent d'un régime à prestations définies fermé aux nouveaux entrants. Ce régime est soumis aux obligations locales, qui n'imposent pas de niveau de financement et exigent la souscription d'une assurance mutualisée entre employeurs pour garantir les droits en cas de défaut d'un employeur (PSV). Le régime est partiellement financé par un contrat d'assurance dont la stratégie d'allocation est déterminée par la compagnie d'assurance.

En France, les engagements proviennent pour l'essentiel de régimes légaux d'indemnité de fin de carrière.

Ces régimes n'exposent pas le Groupe à des risques particuliers au-delà des risques traditionnels liés aux régimes à prestations définies, qui incluent notamment les risques d'augmentation de l'inflation, de la longévité, ou encore la baisse des taux d'actualisation ou des rendements financiers.

Les engagements de Worldline proviennent, dans une moindre mesure, de régimes légaux ou conventionnels d'indemnités liées à l'ancienneté ou à la fin de carrière.

Worldline reconnaît l'ensemble des gains et pertes actuariels ainsi que les effets des limitations d'actifs générés pendant la période par les engagements de retraite en « Autres éléments du résultat global ».

Evénements 2014

En 2014, les taux d'actualisation ont significativement baissé au Royaume-Uni comme dans la zone Euro conduisant à une augmentation significative des engagements partiellement compensée par les rendements financiers.

Montants reconnus dans les états financiers

Les montants reconnus au bilan du Groupe au 31 décembre 2014 se présentent comme suit et ont été déterminés régime par régime :

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Montant reconnu dans les états financiers		
Charges payées d'avance - régimes postérieurs à l'emploi	3,1	-
Charges à payer - régimes postérieurs à l'emploi	-	-60,3
Charges à payer - autres régimes à long terme	-83,6	-1,1
Montant total reconnu au bilan	-80,5	-61,4
Décomposition de la charge périodique		
Coût des services rendus (net des cotisations des salariés)	6,2	6,4
Charge opérationnelle	6,2	6,4
Coût de l'actualisation	5,0	5,0
Revenus d'intérêt	-2,8	-2,9
Charge financière nette	2,2	2,1
Charge nette périodique totale	8,4	8,5
<i>Dont charge nette périodique liée aux régimes postérieurs à l'emploi</i>	<i>8,2</i>	<i>8,4</i>
<i>Dont charge nette périodique liée aux autres régimes à long terme</i>	<i>0,2</i>	<i>0,1</i>
Variation des engagements au titre des régimes à prestations définies		
Engagements au titre des régimes à prestations définies au 1er janvier - régimes postérieurs à l'emploi	146,8	140,1
Engagements au titre des régimes à prestations définies au 1er janvier - autres régimes à long terme	1,1	1,1
Total des engagements au titre des régimes à prestations définies au 1^{er} janvier	147,9	141,2
Effets de change	1,5	-0,9
Coût des services rendus (net des cotisations des salariés)	6,2	6,4
Coût de l'actualisation	5,0	5,0
Cotisations des salariés	0,7	0,5
Regroupement d'entreprises / (cessions)	-	0,4
Prestations payées	-1,8	-1,4
(Gains) / pertes actuariels - changements d'hypothèses financières démographiques	22,4	-5,6
(Gains) / pertes actuariels - effets d'expérience	0,1	0,5
(Gains) / pertes actuariels - effets d'expérience	-2,4	1,8
Engagements au titre des régimes à prestations définies au 31 décembre	179,6	147,9

La maturité moyenne des engagements est de 19,9 ans.

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Variation de la juste valeur des actifs de régime		
Juste valeur des actifs de régime au 1^{er} janvier	86,5	77,8
Effets de change	1,1	-0,8
Contribution d'Atos *	2,4	-
Rendement financier réel des actifs de régime	5,9	6,8
Cotisations employeur	3,3	3,0
Cotisations des salariés	0,7	0,5
Prestations payées par les fonds externes	-0,8	-0,8
Juste valeur des actifs de régime au 31 décembre	99,1	86,5
Rapprochement avec les montants reconnus dans les états financiers (tous régimes)		
Situation financière nette - régimes postérieurs à l'emploi	-79,5	-60,3
Situation financière nette - autres régimes à long terme	-1,0	-1,1
Charges (à payer) / payées d'avance (tous régimes)	-80,5	-61,4
Variation du montant reconnu dans les états financiers (tous régimes)		
Montant reconnu à l'ouverture	-61,4	-63,5
Charge nette périodique	-8,4	-8,5
Prestations payées par l'employeur	1,0	0,7
Cotisations versées par l'employeur	3,3	3,0
Regroupement d'entreprises / (cessions)	-	-0,5
Montants comptabilisés en autres éléments du résultat global	-14,6	7,2
Autres (effets de change)	-0,4	0,2
Montant reconnu à la clôture	-80,5	-61,4

* Suite au transfert des engagements de retraite et des actifs de régime d'Atos UK à Worldline UK.

Les engagements partiellement ou totalement préfinancés s'élèvent à 140,6 millions d'euros au 31 décembre 2014, et 119,3 millions d'euros au 31 décembre 2013 soit plus de 78% du total des engagements de Worldline.

Hypothèses actuarielles

Les engagements de Worldline ont été évalués par des actuaires indépendants, sur la base d'hypothèses mises à jour régulièrement. Ces hypothèses retenues sont les suivantes :

(En millions d'euros)	Royaume-Uni		Zone euro	
	2014	2013	2014	2013
Taux d'actualisation au 31 décembre	3,70%	4,60%	1,60% ~ 2,20%	3,30% ~ 3,70%
Hypothèse d'augmentation future des salaires au 31 décembre	3,00%	3,20%	1,75%	2,00%

L'hypothèse d'inflation est utilisée pour déterminer l'impact de l'indexation des retraites en cours de paiement ou des augmentations de salaires selon les règles propres à chaque plan.

Sensibilité des engagements à prestations définies des principaux plans aux hypothèses de taux d'actualisation et d'inflation :

	Taux d'actualisation +25bp	Taux d'actualisation +25bp
Principaux régimes au Royaume-Uni	-6,0%	+6,1%
Principaux régimes en Allemagne	-6,5%	-
Principaux régimes en Belgique	-3,1%	-

Ces analyses de sensibilité sont basées sur des calculs effectués par des actuaires indépendants et n'incluent pas les effets croisés de chacune des hypothèses, mais incluent les effets que les hypothèses d'inflation ont sur les hypothèses d'augmentation des salaires au Royaume-Uni. Les engagements des régimes belges et allemands ne sont pas sensibles aux hypothèses d'inflation.

Actifs de régime

Les actifs de régimes sont investis comme suit :

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Actions	30%	35%
Obligations	8%	16%
Immobilier	8%	-
Liquidités et assimilés	3%	-
Autres *	51%	49%

(*) Dont 49% liés à des contrats d'assurance en 2014.

Les actions et obligations figurant ci-dessus ont été évaluées sur la base de valeurs de marché. Les « Autres actifs » correspondent pour l'essentiel à des contrats d'assurance, une faible proportion recoupe des actifs non liquides dont la valorisation a été effectuée par les gestionnaires externes.

Synthèse des impacts nets sur le compte de résultat et les flux de trésorerie

L'impact net des régimes à prestation définies sur les états financiers du Groupe est le suivant:

Compte de résultat

(En millions d'euros)	31 décembre 2014			31 décembre 2013		
	Postérieur à l'emploi	Autres régimes à long terme	Total	Postérieur à l'emploi	Autres régimes à long terme	Total
Marge opérationnelle	-6,0	-0,2	-6,2	-6,3	-0,1	-6,4
Résultat financier	-2,2	-	-2,2	-2,1	-	-2,1
Impact total sur le compte de résultat	-8,2	-0,2	-8,4	-8,4	-0,1	-8,5

Impact sur les flux de trésorerie

L'impact des régimes de retraite sur les flux de trésorerie en 2014 se compose principalement de cotisations versées à des fonds d'assurance pour 3,3 millions d'euros, le reliquat soit 1,0 million d'euros provenant de versements effectués directement par Worldline auprès des bénéficiaires.

Note 19 Provisions

(En millions d'euros)	31 décembre 2013	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres (*)	31 décembre 2014	Courantes	Non courantes
Engagements sur projets	5,3	2,3	-2,6	-0,5	-0,3	4,2	3,2	1,0
Risques et litiges	8,0	1,5	-2,5	-1,5	-0,5	5,0	1,5	3,5
Réorganisation	0,9	0,7	-0,3	-	-	1,3	0,6	0,7
Rationalisation	0,4	0,1	-	-	-	0,5	-	0,5
Total provisions	14,6	4,6	-5,4	-2,0	-0,8	11,0	5,3	5,7

(*) Le mouvement Autres correspond principalement à des ajustements de conversion des devises.

(En millions d'euros)	31 décembre 2012	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres (*)	31 décembre 2013	Courantes	Non courantes
Engagements sur projets	11,0	2,2	-6,2	-0,6	-1,1	5,3	-	5,3
Risques et litiges	9,3	2,5	-1,6	-2,8	0,6	8,0	-	8,0
Réorganisation	0,9	1,2	-0,7	-0,1	-0,4	0,9	0,9	-
Rationalisation	0,6	-	-	-0,1	-0,1	0,4	0,4	-
Total provisions	21,8	5,9	-8,5	-3,6	-1,0	14,6	1,3	13,3

(*) Le mouvement Autres correspond principalement des ajustements de conversion des devises.

Note 20 Passifs financiers

(En millions d'euros)	31 décembre 2014			31 décembre 2013		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Contrats de location-financement	0,4	1,6	2,0	0,3	1,7	2,0
Titrisation	-	-	-	28,9	-	28,9
Découverts et cash pooling	3,6	-	3,6	134,7	-	134,7
Comptes courants avec les entités Atos	6,3	-	6,3	404,8	-	404,8
Emprunts avec les entités Atos	-	-	-	26,5	44,0	70,5
Autres passifs financiers	0,3	0,3	0,6	0,4	0,3	0,7
Total passifs financiers	10,6	1,9	12,5	595,6	46,0	641,6

Passifs financiers libellés en devises étrangères

(En millions d'euros)	EUR	Autres devises	Total
31 décembre 2014	9,8	2,7	12,5
31 décembre 2013	562,0	79,6	641,6

Echéancier des passifs financiers non courants

(En millions d'euros)	2016	2017	2018	2019	>2019	Total
Contrats de location-financement	0,1	0,1	0,1	0,1	1,2	1,6
Autres passifs financiers	0,2	-	0,1	-	-	0,3
Passifs financiers à long terme au 31 décembre 2014	0,3	0,1	0,2	0,1	1,2	1,9

(En millions d'euros)	2015	2016	2017	2018	>2018	Total
Contrats de location-financement	0,3	0,2	0,1	0,1	1,0	1,7
Emprunts avec les entités Atos	22,0	22,0	-	-	-	44,0
Autres passifs financiers	0,3	-	-	-	-	0,3
Passifs financiers à long terme au 31 décembre 2013	22,6	22,2	0,1	-	-	46,0

Hypothèses retenues pour la construction de l'échéancier des passifs

Les passifs financiers ont été évalués sur la base :

- du taux de change au 31 décembre 2014 ; et
- des taux d'intérêts présentés ci-après.

Les taux d'intérêts effectifs au 31 décembre 2014 ont été les suivants :

(En millions d'euros)	Valeur d'apport	Juste valeur	Taux d'intérêt effectif
Contrats de location-financement	2,0	2,0	6,80%
Titrisation et autres passifs financiers	0,6	0,6	-
Total passifs financiers	2,6	2,6	

Variation de l'endettement net sur l'exercice

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Endettement net en début de période	-99,6	-14,6
Souscription de nouveaux emprunts	-0,2	-0,3
Remboursement d'emprunts à long et moyen termes	71,1	25,7
Variation de trésorerie à court terme	206,1	-138,7
Nouveaux contrats de location-financement	-0,2	-1,7
Incidence des variations de cours des monnaies étrangères sur les emprunts à long et moyen termes	-3,0	0,9
Autres mouvements liés aux opérations de financement	28,9	29,1
Endettement net en fin de période	203,1	-99,6

Les autres mouvements liés aux opérations de financement correspondent principalement au remboursement net d'opérations d'un programme de titrisation reconstitué dans les comptes IFRS de Worldline.

Réconciliation de l'endettement net en fin de période

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	215,6	542,0
Passifs financiers	-1,9	-46,0
Part à moins d'un an des passifs financiers	-10,6	-595,6
Total	203,1	-99,6

Note 21 Fournisseurs et comptes rattachés

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Dettes fournisseurs	187,3	156,0
Dettes fournisseurs	187,3	156,0
Paievements d'avance nets	-1,5	-1,9
Charges constatées d'avance	-11,6	-12,0
Total	174,2	142,1
Ratio fournisseur en nombre de jours (DPO)	86	71

L'échéance des dettes fournisseurs et comptes rattachés est à moins d'un an.

Le délai de paiement a augmenté de 15 jours (32,1 millions d'euros), suite à la renégociation des conditions de paiement dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan stratégique réduisant le nombre de fournisseurs, mené par le Groupe.

Note 22 Autres passifs courants

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Avances et acomptes reçus sur commandes clients	12,5	9,8
Personnel et comptes rattachés	61,4	56,7
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37,2	33,7
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	37,6	33,4
Produits constatés d'avance	27,2	30,3
Autres dettes d'exploitation	20,0	12,8
Total	195,9	176,7

L'échéance des «Autres passifs courants» est à moins d'un an à l'exception des produits constatés d'avance dont l'échéance peut varier en fonction des termes spécifiques des contrats.

Note 23 Engagements hors bilan

Engagements contractuels

Le tableau ci-dessous présente les paiements minima futurs pour les exercices à venir au titre d'obligations et d'engagements fermes. Les montants inscrits en contrats de location-financement sont présentés au bilan du Groupe.

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	Échéances			31 décembre 2013
		< à 1 an	1 à 5 ans	> à 5 ans	
Contrats de location-financement	2,0	0,4	0,5	1,1	2,0
Comptabilisés au bilan	2,0	0,4	0,5	1,1	2,0
Contrats de location simple terrains, constructions, agencements	85,5	14,2	44,8	26,5	81,8
Contrats de location simple matériel informatique	3,1	2,8	0,3	-	2,0
Contrats de location simple autres immobilisations	8,5	3,8	4,7	-	8,2
Obligations d'achat irrévocables (> 5 ans)	15,4	15,3	0,1	-	16,6
Engagements	112,5	36,1	49,9	26,5	108,6
Total	114,5	36,5	50,4	27,6	110,6

Garanties commerciales

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Garanties bancaires	25,5	18,8
- Opérationnelles - Performance	21,1	14,6
- Opérationnelles - Appels d'offres	0,1	0,1
- Opérationnelles - Avances sur paiement	4,3	4,1
Garanties parentales	7,9	6,4
- Opérationnelles - Performance	7,9	6,4
Nantissements	-	-
Total	33,4	25,2

Pour divers contrats à long terme, le Groupe émet des garanties parentales à ses clients. Ces garanties se sont élevées à 7,9 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 6,4 millions d'euros à fin décembre 2013.

Note 24 Parties liées

Les parties liées incluent:

- La société mère du Groupe Worldline (Atos SE) et ses filiales qui ne sont pas dans le périmètre de consolidation du groupe ;
- Les entités qui sont contrôlées par le Groupe, les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, les entités qui offrent un régime d'avantages postérieurs à l'emploi au profit des employés du Groupe ou celles qui sont contrôlées ou détenues conjointement par l'un des dirigeants du Groupe ; et
- la Direction du Groupe définie comme les personnes qui ont l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler l'activité du Groupe, notamment les membres du Conseil d'Administration ainsi que le Directeur Général.

Les transactions entre Worldline et ses filiales, qui sont des parties liées au Groupe, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas détaillées dans la présente note.

Transactions entre parties liées

Les principales transactions avec les parties liées regroupent :

- Les refacturations de loyer ;
- La facturation de services de sous-traitance comme des coûts de personnel ou d'utilisation d'infrastructure ;
- Les facturations de services administratifs ; et
- Les intérêts associés aux éléments financiers.

Ces transactions sont conclues aux conditions normales de marché.

Les transactions avec les parties liées sont détaillées comme suit :

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Chiffre d'affaires	50,4	19,6
Produits opérationnels	12,1	12,6
Charges opérationnelles	-142,9	-107,7
Autres charges opérationnelles	-1,0	-4,0
Coût de l'endettement financier net	-1,9	-3,0

En 2014, ces transactions incluaient également une indemnisation d'Atos de 8,4 millions d'euros afin de neutraliser la perte constatée sur le Service RedSpottedHanky. L'origine de cette perte avait eu lieu avant l'opération de filialisation.

Les créances et dettes inscrites au bilan relatives aux parties liées sont détaillées comme suit :

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Créances clients nettes	29,5	20,7
Autres actifs courants	5,6	1,2
Comptes courants et conventions de trésorerie actif	0,3	416,4
Passifs financiers	-	70,5
Fournisseurs et comptes rattachés	39,0	27,6
Autres passifs courants	-	0,4
Comptes courants et conventions de trésorerie passif	6,3	401,4

Les engagements hors bilan relatifs aux parties liées se détaillent comme suit :

(En millions d'euros)	Échéances				31 décembre 2013
	31 décembre 2014	< à 1 an	1 à 5 ans	> à 5 ans	
Contrats de location simple terrains, constructions, agencements	40,8	6,6	23,7	10,5	51,2
Contrats de location simple matériel informatique	0,2	-	0,2	-	-
Obligations d'achat irrévocables (> 5 ans)	0,6	0,1	0,3	0,2	0,2
Total engagements	41,6	6,7	24,2	10,7	51,4

Coûts relatifs aux dirigeants du Groupe

En 2014, les coûts des principaux dirigeants de Worldline sont ceux du Directeur Général depuis sa nomination et conformément à la convention règlementée conclue avec Atos relative à l'engagement et la rémunération de ce dernier.

Le coût du Directeur Général Adjoint a été inclus dans sa totalité. Les coûts relatifs aux membres du conseil d'Administration correspondent aux jetons de présence de 2014. Aucun coût n'a été pris en compte pour la rémunération du Président du Conseil d'administration.

En 2013, pour les besoins de la préparation des comptes combinés, les coûts relatifs aux principaux dirigeants du Groupe Worldline étaient ceux du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint. Les coûts des membres du Conseil d'Administration n'avaient pas été intégrés dans la préparation des comptes combinés. Les coûts du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général avaient été calculés sur la base du pourcentage du chiffre d'affaires du Groupe par rapport à celui d'Atos. Le coût du Directeur Général Adjoint avait été inclus dans sa totalité.

La répartition de la charge enregistrée dans les comptes du Groupe pour ses principaux dirigeants est la suivante :

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Avantages court terme	0,9	0,8
Cotisations versées par employeur et autres taxes	0,5	0,8
Avantages postérieurs à l'emploi	0,0	0,3
Plans d'actions gratuites et options de souscription *	0,1	0,4
Total	1,6	2,3

* En 2014: Les plans de stocks-options Worldline dont bénéficient les principaux dirigeants de Worldline ont été émis le 3 septembre 2014.

En 2013: Les plans d'attribution gratuites d'actions et les plans de stocks-options dont bénéficient les principaux dirigeants de Worldline sont issus de plans Atos, et portent sur le titre Atos.

Les avantages à court terme incluent les salaires, les bonus et les avantages en nature. Les contributions patronales et autres taxes incluent le coût des charges sociales sur les stock-options attribuées en 2014. Concernant les actions de performance et les stock-options, le montant inclut la charge IFRS 2 au prorata temporis de la date d'attribution de ces derniers. La hausse des contributions patronales en 2013 était due à une taxation exceptionnelle française sur les hauts revenus.

Les bonus correspondent à la charge totale du compte de résultat, incluant les bonus effectivement payés durant l'exercice, les provisions relatives à l'exercice 2014 et la reprise des provisions relatives à l'exercice précédent. Au cours de l'année, les principaux dirigeants de Worldline n'ont perçu aucune indemnité postérieure à l'emploi.

Note 25 Risques de marché

Risque de change

La majeure partie du chiffre d'affaires, des dépenses et des obligations du Groupe est libellée en euros. En 2014, 75,5% du chiffre d'affaires du Groupe a été réalisé dans des pays de la zone euro, alors que 24,5% a été réalisé dans des pays hors zone euro (dont 13,2 % en livres sterling).

Les comptes du Groupe étant libellés en euros, son chiffre d'affaires dépend en partie de l'évolution du taux de change de l'euro par rapport aux monnaies des pays hors zone euro au sein desquels le Groupe réalise une part de son chiffre d'affaires (exposition au risque de conversion des taux de change). Concernant le risque dit de « transaction » (i.e., un non-alignement entre les devises dans lesquelles les revenus sont générés et les coûts encourus), le Groupe estime que son exposition est limitée car dans la zone euro ses coûts sont encourus en euros et son chiffre d'affaires est généré en euros et que, dans les pays en dehors de la zone euro, il réalise ses ventes et effectue la majorité de ses dépenses courantes dans la monnaie locale.

Le Groupe applique une politique de gestion du risque de change couvrant les cas où il effectuerait des transactions commerciales ou financières libellées dans une devise qui diffère des devises locales concernées. En application de cette politique, toute exposition significative au taux de conversion d'une devise étrangère doit être couverte dès sa constatation par l'utilisation de divers instruments financiers, principalement des contrats de change à terme et des contrats de swap de devises. Au 31 décembre 2014, le Groupe n'était pas exposé de manière significative à la variation du cours d'une devise et n'avait mis en place aucun de ces instruments de couverture

Risque de taux d'intérêt

L'ensemble des emprunts du Groupe, lesquels sont en grande majorité souscrits auprès du groupe Atos, et de ses dépôts portent intérêt à des taux variables principalement indexés sur le taux Euribor ou EONIA, ajustés à la hausse ou à la baisse d'une marge. Le Groupe considère que son exposition aux variations de taux d'intérêts n'est pas significative étant donné qu'il n'a pas d'endettement (soustraction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie). Au 31 décembre 2014, le Groupe disposait d'une trésorerie nette de 203,1 millions euros.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité consiste à maintenir un niveau suffisant de trésorerie et de titres négociables ainsi que les sources de financement par le biais des facilités de crédit disponibles réservées au Groupe.

La politique de Worldline consiste à couvrir intégralement ses besoins futurs en liquidités grâce à des engagements reçus de lignes de crédits long terme. Les termes et conditions de maturités et de ratios bancaires de ces prêts permettent au Groupe d'avoir la flexibilité suffisante afin de financer ses besoins opérationnels ainsi que ses développements futurs.

Le 26 juin 2014, dans le cadre de cette politique, Worldline SA a souscrit une facilité de crédit renouvelable auprès de Atos SE pour un montant de 300 millions d'euros lui permettant de couvrir ses besoins de liquidités, y compris ceux liés aux fluctuations saisonnières de son besoin en fonds de roulement. La facilité de crédit renouvelable dispose d'une maturité de deux ans et ne comporte pas de ratio bancaire étant donné que Worldline est en situation de trésorerie nette.

Risque de crédit et/ou de contrepartie

Le risque de crédit et/ou de contrepartie correspond au risque qu'une partie à un contrat avec le Groupe manque à ses obligations contractuelles entraînant une perte financière pour le Groupe. Le Groupe considère que son exposition au risque de concentration des crédits est limitée en raison du caractère étendu et diversifié de sa clientèle. La plus grande exposition du Groupe au risque de crédit est liée à sa clientèle d'institutions financières. Le Groupe gère ce risque de crédit en sélectionnant systématiquement des établissements financiers de premier plan comme clients et en utilisant plusieurs banques partenaires.

Le Groupe est également exposé à certains risques de crédit liés à ses activités d'acquisition commerçant et de services de chèques :

- *Acquisition commerçants.* Pour chaque transaction, le Groupe accorde au commerçant une garantie d'exécution relative au paiement effectué par le porteur de carte. Ainsi, le Groupe est exposé à un risque de crédit en cas d'absence de paiement par le titulaire de la carte. De surcroît, le Groupe offre une garantie de « service rendu » au porteur de la carte. Ainsi, en cas de faillite (ou de cessation d'activité) du commerçant avant la livraison du produit ou la réalisation du service acheté par le porteur de carte, ce dernier peut exiger le remboursement du montant de la transaction. L'exposition au risque de crédit est particulièrement significative lorsque les services sont acquis par e-Commerce bien avant leur livraison effective (tels que les services d'achat de billets auprès d'agences de voyages). Le Groupe gère ces risques en sélectionnant des clients qui ont des capacités financières suffisantes, en exigeant des garanties (constitution de collatéraux, délégation d'assurance, etc.) et en vérifiant les flux de transactions journalières afin d'éviter une exposition excessive à ces risques.
- *Service de chèques.* Le Groupe paie des indemnités, basées sur un « scoring » de risque crédit, à ses clients commerçants qui s'inscrivent au « Chèque Service » du Groupe quand les chèques approuvés par le Groupe ne sont pas payés. Dans la mesure où les commissions reçues par le Groupe de la part des commerçants pour ce service sont plus faibles que la moyenne des montants des chèques impayés, l'activité peut devenir génératrice de pertes. Le Groupe gère ce risque en analysant le niveau des défauts de paiement pour chaque catégorie d'activités commerciales et ajuste les commissions facturées aux commerçants en conséquence.

Note 26 Périmètre de consolidation au 31 décembre 2014 – principales entités

	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	Adresse
FRANCE				
Worldline SA	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Mantis SAS	100	IG	100	24, rue des Jeûneurs - 75002 Paris
Worldline Participation 1	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Santeos	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Worldline Bourgogne	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Arabor	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Simiio SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
ALLEMAGNE				
Atos Worldline GmbH	100	IG	100	Hahnstraße 25 - 60528 Frankfurt - Allemagne
Atos Worldline Holding GmbH	100	IG	100	Hahnstraße 25 - 60528 Frankfurt - Allemagne
PAYS-BAS				
Atos Worldline B.V.	100	IG	100	Wolweverstraat 18 – 2980 CD Ridderkerk - Pays Bas
EUROPE (Autres) - MOYEN-ORIENT - AFRIQUE				
Autriche				
Atos Worldline Austria GmbH	100	IG	100	Siemensstraße 92 - 1210 Vienne - Autriche
Belgique				
Worldline NV/SA	100	IG	100	Chaussée de Haecht 1442 - B-1130 Bruxelles - Belgique
Worldline Propco SA	100	IG	100	Chaussée de Haecht 1442 - B-1130 Bruxelles - Belgique
Luxembourg				
Worldline Luxembourg SA	100	IG	100	2, rue Nicolas Bové - L1253 Luxembourg
Espagne				
Worldline Iberia SA	100	IG	100	Avenida. Diagonal, 210-218 - Barcelone 08018 - Espagne
ROYAUME-UNI				
Worldline IT Services UK Limited	100	IG	100	4 Triton Square - Regent's Place - Londres, NW 1 3HG Royaume-Uni

	% d'intérêt	Méthode de conso- lidation	% de contrôle	Adresse
ASIE PACIFIQUE				
Chine				
Worldline (China) Co Ltd	100	IG	100	Room 01.111, Floor 1, Building 17, No.7, Zhonghuan Nanlu, Wangjing, District Chaoyang , Pékin - Chine
Hong Kong				
Worldline International (Hong Kong) Co Limited	100	IG	100	8/F Octa Tower, 8 Lam Chak Street, Kowloon Bay, Kowloon, Hong Kong
Inde				
Worldline India Private Ltd	100	IG	100	701, Interface 11 - Malad (Ouest) - Mumbai 400064 - Inde
One to One Marketing Solutions (India) Pte Limited	100	IG	100	701, Interface 11 - Malad (Ouest) - Mumbai 400064 - Inde
Indonésie				
PT Worldline International Indonesia	100	IG	100	Wisma Keiai #1707 Jalan Jenderal Sudirman Kav 3 Jakarta 10220 Indonésie
Malaisie				
Worldline International (Malaysia) Sdn. Bhd	100	IG	100	Suite 19.02, Level 19 Centrepoint South Mid Valley City Lingkaran Syed Putra 59200 Kuala Lumpur Malaisie
Singapour				
Worldline IT and Payment Services (Singapore) Pte Ltd	100	IG	100	Blk 988 Toa Payoh North, #07-02/03, Singapour 319002
Taiwan				
Worldline (Taiwan)	100	IG	100	5F, No.100, Sec.3, Min Sheng E. Road, Taipei 105 - Taiwan - R.O.C.
AMERIQUES				
Argentine				
Atos IT Solutions And Services SA	100	IG	100	Arias 3751 piso 18, C.A.B.A. - Argentine
Chili				
Worldline Chile S.A	100	IG	100	Avenida Providencia 1760 Piso 17, Comuna de Providencia - 8320000 Santiago du Chili - Chili

Note 27 Honoraires des Commissaires aux comptes

(En milliers d'euros et %)	Total		Deloitte		Grant Thornton	
	2014 Montant	%	2014 Montant	%	2014 Montant	%
Audit						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	1 192,5	85%	922,5	82%	270,0	100%
<i>Société mère (*)</i>	685,0	49%	508,0	45%	177,0	66%
<i>Filiales</i>	507,5	36%	414,5	37%	93,0	34%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	148,7	11%	148,7	13%	-	-
<i>Société mère</i>	63,0	4%	63,0	6%	-	-
<i>Filiales</i>	85,7	6%	85,7	8%	-	-
Sous-total Audit	1 341,2	96%	1 071,2	95%	270,0	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
Juridique, fiscal et social	60,0	4%	60,0	5%	-	-
Sous-total Autres	60,0	4%	60,0	5%	-	-
TOTAL	1 401,2	100%	1 131,2	100%	270,0	100%

(*) dont prestations de « commissariat aux comptes » au titre de l'admission des titres de la société sur Euronext Paris (part de 44% supportée par Worldline, le solde l'étant par Atos SE)